



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**8988<sup>e</sup>** séance

Lundi 7 mars 2022, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Nusseibeh . . . . . (Émirats arabes unis)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
Inde . . . . .	M. Tirumurti
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M. Kiboino
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M<sup>me</sup> Catherine Russell, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

**M. Griffiths** (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de présider le Conseil de sécurité en ces temps extraordinaires.

Nous sommes ici, bien sûr, pour parler de la situation humanitaire en Ukraine. Et pourtant, aucun d'entre nous ne souhaite être ici aujourd'hui. Nous en avons déjà assez sur les bras, toute une litanie de conflits inutiles et non désirés laissant la détresse dans leur sillage. Nous n'avons nul besoin d'une autre guerre, dont l'impact est si rapide et si important que Filippo Grandi l'a qualifiée de « crise des réfugiés la plus fulgurante en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale ». De fait, ce n'était pas la manière dont nous envisagions de passer la journée aujourd'hui.

Au cours des semaines qui ont précédé le début de l'offensive militaire en Ukraine et nonobstant le vacarme des commentaires, déclarations et prédictions, les organisations humanitaires ont poursuivi leur travail. Elles ont été à l'œuvre dans la région du Donbass, fournissant une aide humanitaire à 1,5 million de personnes, ce qu'elles font discrètement et sans fanfare depuis les huit dernières années. Et elles le font encore aujourd'hui, comme elles le peuvent, et dès qu'elles le peuvent. Mais les organisations humanitaires se sont également préparées au pire à venir.

Il y a deux semaines, peu de gens pensaient que le scénario du conflit intense que nous connaissons aujourd'hui était envisageable. En définitive, il était impossible, du point de vue des opérations humanitaires, de planifier pour un tel scénario. Pourtant, la communauté humanitaire a réussi à établir un plan.

Avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations et nos organisations non gouvernementales (ONG) partenaires, ainsi que l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM), nous nous sommes penchés sur les chiffres possibles. Ensemble, nous avons estimé quelles populations pourraient être dans le besoin, lesquelles pourraient se déplacer, et quelles personnes vulnérables pourraient avoir besoin d'aide chez elles. Nous avons étudié les itinéraires et les moyens de livraison envisageables. Le PAM a mobilisé ses considérables moyens logistiques pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement, en partant de zéro.

Nous savions que cette opération aurait besoin des meilleurs talents. Toutes les organisations humanitaires, y compris mon bureau, ont envoyé des personnels en renfort dans les jours qui ont précédé le début de l'offensive. Et, alors que l'impensable devenait réalité, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont lancé une opération humanitaire adaptable et agile, évolutive et résiliente, à même de répondre à une situation en pleine évolution.

Le Secrétaire général a nommé en un temps record Amin Awad Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine. Il est la personne qui affiche la plus grande expérience des opérations nécessitant une grande rapidité, notamment dans cette même région. M. Awad, appuyé par Osnat Lubrani, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies très expérimentée, qui se trouve en Ukraine en ce moment même.

Dans les premiers jours de l'offensive, notre personnel, comme tant d'autres en Ukraine, a travaillé jour et nuit dans des abris enterrés et des sous-sols. Il a cependant réussi à produire les deux robustes plans d'aide humanitaire que Filippo Grandi et moi-même avons lancés la semaine dernière à Genève, auxquels les donateurs ont réservé un accueil très généreux.

Ai-je besoin de décrire ce que nous avons tous vu et entendu aux informations ? Pour dire les choses simplement, des millions de vies ont été détruites. Les populations ne peuvent pas rester chez elles alors que

les magasins sont fermés, que l'eau et l'électricité sont coupés et que les obus tombent tandis que les téléphones ne fonctionnent plus. Elles ne parviennent pas à trouver ce dont elles ont besoin, même si elles ont suffisamment d'argent pour payer. Nous l'avons vu, sous l'œil des caméras de télévision, nombreux sont ceux qui ne peuvent même pas fuir ce conflit en sécurité.

Cela fait 11 jours que la violence, la peur et la douleur s'intensifient. Au 6 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme faisait état d'au moins 1 207 victimes civiles, dont 406 morts au bas mot. Le chiffre effectif pourrait être considérablement plus élevé. Selon le HCR, plus de 1,7 million de réfugiés ont fui en 11 jours, un chiffre probablement déjà dépassé.

L'aide humanitaire se poursuit dans les zones où la sécurité le permet. Sous la direction du Coordonnateur pour la crise en Ukraine et de la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire dans le pays, nous avons conçu de nouveaux plans pour intervenir là où les besoins humanitaires sont les plus pressants. Il s'agit notamment des villes dont nous avons beaucoup entendu parler ces derniers jours, comme Marioupol, Kharkiv et Kherson. Nous sommes en train d'élargir notre intervention à partir de pôles établis à Vinnytsia, Oujhorod et Lviv.

L'ONU et ses partenaires, comme Catherine Russell nous le dira tout à l'heure, ont déjà fourni des denrées alimentaires à des centaines de milliers de personnes. Le Programme alimentaire mondial met en place des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement pour fournir une aide alimentaire et une assistance pécuniaire immédiates à entre 3 et 5 millions de personnes en Ukraine.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a envoyé du matériel permettant d'effectuer des soins en traumatologie et des interventions chirurgicales d'urgence, ainsi que d'autres fournitures qui aideront des milliers de personnes dans les jours à venir. D'autres articles sont en chemin.

Le HCR fournit une assistance, bien qu'à petite échelle pour le moment, par le biais d'un réseau de magasins et de supermarchés à Marioupol, en collaboration avec des ONG.

Médecins sans frontières n'a jamais quitté la ville. L'association forme des chirurgiens traumatologues et appuie les habitants de cette ville.

Le HCR fait venir de Pologne, que je remercie, des milliers de couvertures, de matelas et d'autres articles non alimentaires et les expédie vers les centres de transit. J'attends avec intérêt que Catherine Russell nous en dise plus sur l'expérience des enfants dans ce conflit et sur le travail vital dont s'acquittent l'UNICEF et ses partenaires.

La Croix-Rouge ukrainienne a distribué une aide humanitaire à des milliers de personnes via ses stocks de secours d'urgence, notamment des trousseaux d'hygiène et des paniers alimentaires, des vêtements chauds et des médicaments. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage aux plus de 4 000 bénévoles de la Croix-Rouge ukrainienne, qui sont familiers du conflit, mais aussi aux travailleurs communautaires des ONG locales, et aux chauffeurs de camions qui transportent des produits de première nécessité jusqu'à des zones instables. Toutes ces personnes prennent des risques mais n'ont aucune hésitation à mener à bien leur mission.

Je discerne trois priorités immédiates pour atténuer la douleur et la souffrance dont nous sommes tous témoins en temps réel.

Premièrement, les parties doivent s'efforcer en permanence, dans le cadre de leurs opérations militaires, d'épargner les civils, leurs domiciles, et les infrastructures civiles. Il s'agit notamment de permettre aux civils de quitter en toute sécurité et de leur plein gré les zones d'affrontement actif, et de les laisser se rendre dans la direction de leur choix. Tous les civils, qu'ils restent ou qu'ils partent, doivent être respectés et protégés.

Deuxièmement, les fournitures humanitaires doivent bénéficier d'un passage sûr jusqu'aux zones d'affrontement actif. Les civils qui se trouvent dans des villes comme Marioupol, Kharkiv, Melitopol ou ailleurs ont désespérément besoin d'aide, en particulier de fournitures médicales vitales, comme celles que l'OMS a livrées ces derniers jours. De nombreuses modalités sont envisageables, mais elles doivent être conformes aux obligations que le droit des conflits armés fait aux parties.

Troisièmement, nous avons de toute urgence besoin d'un système qui permette une communication ininterrompue avec les parties au conflit, et de garanties concernant l'acheminement de l'aide humanitaire. Le Conseil le sait bien, de tels systèmes sont déjà en place dans d'autres pays. Un système de notification humanitaire, comme nous l'appelons, peut permettre l'acheminement de l'aide à l'échelle voulue.

J'ai déjà communiqué ces trois éléments aux autorités ukrainiennes et à la Fédération de Russie.

En ce qui concerne le troisième point, grâce à la coopération avec la Fédération de Russie, mon bureau a envoyé une équipe à Moscou pour œuvrer à une meilleure coordination civilo-militaire dans le domaine de l'action humanitaire, afin que nous puissions passer à la vitesse supérieure, précisément pour commencer à établir un système de notification humanitaire. Cela fait suite à la conversation téléphonique que le Secrétaire général et le Ministre russe de la défense, Sergei Shoigu, ont eue vendredi dernier. Les équipes des Nations Unies ont tenu une première réunion technique avec les représentants du Ministère de la défense. Je me félicite de cette coopération des deux parties et j'espère sincèrement des progrès supplémentaires dans les heures qui viennent.

Le monde est aux aguets tandis que ce conflit inutile engloutit les villes et les civils. Outre ce qui est en train de se passer en Ukraine, l'incidence que ces événements auront sur le monde entier suscite également une forte appréhension, y compris chez moi. Je suis profondément inquiet des conséquences qu'ils auront sur les populations vulnérables vivant à l'autre bout du monde. Le prix des denrées alimentaires s'envole et les approvisionnements sont incertains. Nous n'avons pas besoin de cela non plus. Les populations du Sahel, du Yémen, de la Corne de l'Afrique, de l'Afghanistan ou de Madagascar sont déjà confrontées à une profonde insécurité alimentaire.

Le prix record du carburant rend la vie plus difficile encore dans des endroits comme le Liban, où les groupes électrogènes permettent aux hôpitaux de rester ouverts et aux stations de traitement des eaux de fonctionner. Quant à l'extraordinaire générosité, que je salue et applaudis, dont ont fait preuve les donateurs au lancement du plan régional et du plan de réponse humanitaire pour l'Ukraine, nous espérons qu'elle ne les détournera pas d'autres crises humanitaires urgentes. Il s'agit peut-être de la dernière en date, mais elle n'est pas la seule.

Nous avons planifié, nous nous sommes mobilisés et nous avons collecté des fonds pour relever le défi auquel nous sommes confrontés. Nous avons la capacité et le savoir-faire nécessaires pour répondre aux besoins les plus urgents en Ukraine, en nous fondant sur une coopération avec les parties. Mais ne nous leurrons pas, et je tiens à insister là-dessus : nous sommes incapables de répondre aux besoins des civils aujourd'hui. J'espère que nous ne les abandonnerons pas demain.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Russell.

**M<sup>me</sup> Russell** (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadrice Thomas-Greenfield et à l'Ambassadeur Hoxha pour avoir demandé la convocation de la présente séance. Je tiens également à remercier l'Ambassadrice Nusseibeh d'avoir organisé cette séance d'information durant la présidence émirienne du Conseil de sécurité.

C'est la première fois que je présente un exposé au Conseil de sécurité en ma qualité de Directrice générale de l'UNICEF. Je regrette que ma présence ait été rendue nécessaire par l'aggravation rapide de la situation en Ukraine et les conséquences inimaginables de ce conflit sur les enfants ukrainiens.

Le conflit qui sévit depuis huit ans en Ukraine a déjà causé des préjudices profonds et durables aux enfants. En raison de l'escalade du conflit, la menace immédiate et bien réelle à laquelle sont exposés 7,5 millions d'enfants ukrainiens s'est aggravée. Des maisons, des écoles, des orphelinats et des hôpitaux ont la cible d'attaques. Des infrastructures civiles, notamment des structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ont été touchées, privant des millions de personnes d'accès à l'eau potable.

Pour un grand nombre de personnes, la vie est devenue souterraine car les familles se réfugient dans des abris, des stations de métro ou des caves, souvent des heures durant. Des femmes accouchent dans des maternités de fortune alors que les fournitures médicales manquent. La plupart des magasins sont fermés, ce qui fait que les gens ont du mal à se procurer des articles essentiels, y compris des produits de première nécessité pour les enfants tels que des couches et des médicaments. Même si les magasins étaient ouverts, des millions de personnes ont trop peur de s'aventurer dehors pour acheter des vivres et de l'eau en raison des bombardements et des tirs incessants.

L'intensification du conflit armé a un grave coût humain, qui augmente de façon exponentielle de jour en jour. À la date d'aujourd'hui, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 1 207 victimes civiles en Ukraine. Depuis le 24 février, au moins 27 enfants ont été tués et 42 ont été blessés, et un nombre incalculable d'enfants ont été gravement traumatisés.

Alors que les hostilités touchent désormais des zones densément peuplées et l'ensemble du pays, nous nous attendons à ce que le nombre d'enfants touchés augmente. La crise des déplacements devrait aussi continuer à s'aggraver rapidement. À la date d'hier, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) fait état de plus de 1,7 million de réfugiés qui ont fui vers des pays d'accueil. La moitié des personnes qui se déplacent sont des enfants.

L'UNICEF collabore étroitement avec le HCR pour leur fournir une protection et une aide dans les pays d'accueil. Je reviens à peine de la frontière entre la Roumanie et l'Ukraine, où des milliers de femmes et d'enfants se sont rendus pour échapper aux combats. J'ai rencontré des mères et des enfants qui ont dû fuir leur maison sur-le-champ. Ils m'ont expliqué ce qu'ils ont ressenti en devant quitter tout ce qu'ils connaissaient et en laissant derrière eux des maris, des pères et des proches âgés, ne sachant pas quand ou si ils les reverraient. Les enfants ont parlé de leur retrait précipité de l'école, de la perte de leurs jouets préférés et du bruit terrifiant des bombes et des balles. Tant d'enfants ont été profondément traumatisés.

L'UNICEF et ses partenaires travaillent 24 heures sur 24 pour faire face à l'augmentation rapide des besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins, acheminant des convois d'eau potable pour la consommation et l'hygiène, fournissant des services médicaux d'urgence ainsi que des services d'hébergement et de protection aux personnes déplacées de chez elles. Actuellement, quelque 135 personnes travaillent pour l'UNICEF en Ukraine et nous sommes en train de déployer plus de personnel pour répondre aux besoins dans le pays. Des équipes mobiles de protection de l'enfance soutenues par l'UNICEF viennent en aide aux enfants partout où elles le peuvent et leur fournissent des soins psychosociaux, un soutien en matière de santé mentale et des services de protection.

L'environnement opérationnel en Ukraine est extrêmement complexe. Les difficultés d'accès et les lignes de front évoluent rapidement, ce qui complique énormément l'acheminement de fournitures et de services indispensables. La sécurité et la sûreté de notre personnel sur le terrain restent une priorité absolue. Je tiens également à mettre en avant nos partenaires locaux et les autres acteurs humanitaires locaux, qui continuent d'opérer dans des conditions de sécurité extrêmement difficiles, en particulier ceux qui travaillent dans les régions de Donetsk et Louhansk, qui ont été lourdement touchés ces dernières semaines.

Il me plaît d'informer le Conseil que dimanche, l'UNICEF a livré 40 tonnes d'articles médicaux essentiels pour les enfants et les mères à 22 hôpitaux dans cinq des régions les plus touchées. Ce matériel, qui comprend des trousses de sage-femme et d'obstétrique, des kits chirurgicaux et de réanimation, des générateurs d'oxygène pour les abris et les hôpitaux et des trousses de premiers secours pour les travailleurs de première ligne, a permis de répondre aux besoins de 20 000 enfants et de leurs mères. En coordination avec le Ministère de la santé, l'UNICEF continue d'évaluer les besoins et prépare d'autres cargaisons.

L'UNICEF et ses partenaires ont besoin de ressources souples et d'un accès sûr et ininterrompu pour intensifier rapidement leurs efforts et répondre aux besoins urgents des enfants où qu'ils se trouvent, qu'ils soient toujours en Ukraine ou qu'ils soient en mouvement. En collaboration avec le HCR, nous avons déployé des équipes en Pologne, en Hongrie, en Tchéquie et en Slovaquie et nous avons renforcé notre présence en Roumanie, en République de Moldova et au Bélarus afin de répondre aux besoins urgents des enfants.

Nous avons commencé à ouvrir des espaces sûrs « Blue Dot » dans les pays d'accueil aux points de passage de la frontière, où les enfants sont recensés. Ces structures offrent un espace sûr sur le mode du guichet unique pour les enfants et leurs familles. Ils fournissent de nombreux services, y compris des aires de jeux pour les enfants, un soutien psychosocial, un accompagnement juridique de base, des ressources récréatives et des produits d'hygiène. J'ai visité un de ces espaces la semaine dernière. Le personnel sur place est également en mesure de recenser les enfants non accompagnés et séparés.

Les enfants sans protection parentale sont davantage exposés au risque de violence, d'abus et d'exploitation. Lorsque ces enfants traversent les frontières, ce risque augmente. Le risque de la traite est également démultiplié dans les situations d'urgence. L'UNICEF et le HCR exhortent tous les pays d'accueil à prendre des mesures afin de recenser et d'enregistrer les enfants non accompagnés et séparés qui fuient l'Ukraine après leur avoir ouvert l'accès à leur territoire.

Le placement temporaire en famille d'accueil et d'autres services de soins communautaires, fournis par l'intermédiaire d'un système gouvernemental, peuvent contribuer à protéger les enfants qui ont été déplacés sans leur famille, mais nous tenons à souligner que l'adoption ne doit jamais avoir lieu durant ou immédiatement après des situations d'urgence. Aucun effort ne doit être ménagé pour réunir les enfants avec leur famille.



À l'intérieur de l'Ukraine, l'UNICEF s'inquiète vivement pour la sécurité et le bien-être de près de 100 000 enfants qui vivent dans des institutions et des pensionnats, et dont la moitié sont handicapés. Nous avons entendu dire que certaines institutions tentent logiquement de mettre ces enfants en sécurité dans les pays voisins et au-delà. Un grand nombre de ces enfants ont des parents ou des tuteurs en vie. Tous ces enfants ont le droit d'être protégés.

Nous convenons que les évacuations humanitaires pourraient devenir nécessaires pour sauver des vies, mais des mesures spéciales doivent absolument être prises pour contacter les familles et obtenir leur consentement afin de mettre ces enfants en sécurité et de les réunir avec leur famille une fois que le danger sera passé.

Au vu de la propagation du conflit, nous devrions tous être extrêmement préoccupés par le danger que les mines et les restes explosifs de guerre représentent pour les enfants. Même avant la récente escalade, l'est de l'Ukraine était un des territoires les plus minés au monde. Cette réalité brutale se propage rapidement à d'autres parties du pays. Nous continuerons de faire tout ce que nous pouvons pour les enfants ukrainiens. Nous sommes déterminés à rester pour leur venir en aide, mais nous avons besoin de l'appui du Conseil.

Ce qui arrive aux enfants en Ukraine est choquant du point de vue moral. Les images des corps sans vie de cette mère avec ses deux enfants et un ami, gisant dans la rue, tués par un obus de mortier alors qu'ils tentaient de se mettre en sécurité, doivent choquer la conscience mondiale. Nous devons agir pour protéger les enfants contre cette barbarie. L'UNICEF appelle les membres du Conseil à rappeler à toutes les parties qu'elles ont l'obligation juridique et morale de protéger les enfants, notamment contre les attaques.

Nous restons profondément préoccupés par les attaques contre les infrastructures civiles indispensables pour aider les enfants à surmonter le conflit, notamment les écoles, les hôpitaux, les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et les infrastructures énergétiques essentielles. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de combattre près de ces zones protégées ou de les prendre pour cible et à ne pas commettre de cyberattaques qui pourraient perturber des services essentiels pour les enfants et les familles.

Nous demandons instamment à toutes les parties d'éviter d'utiliser des armes explosives dans les zones

peuplées, y compris des armes à sous-munitions, qui représentent le plus grave danger pour les enfants. Nous exhortons toutes les parties à protéger les civils contre tout préjudice supplémentaire lié à la pollution par les mines terrestres et les restes explosifs de guerre.

L'UNICEF demande respectueusement au Conseil d'envoyer un message fort à toutes les parties pour leur rappeler qu'elles ont l'obligation de garantir la sécurité du personnel et du matériel humanitaires et de permettre et faciliter le bon déroulement de nos activités. Cela signifie également que les sanctions et autres restrictions ne doivent pas entraver l'action humanitaire.

Enfin, nous renouvelons notre appel à la suspension immédiate des activités militaires en cours en Ukraine. Un cessez-le-feu et des garanties appropriées sont nécessaires pour permettre un accès humanitaire sûr et rapide à toutes les personnes dans le besoin partout en Ukraine. Cela permettra de fournir une aide humanitaire et une protection cruciales aux personnes dans le besoin, et les familles dans les zones les plus touchées pourront ainsi sortir de chez elles pour se procurer des vivres et de l'eau, obtenir des soins médicaux et quitter leurs maisons pour se mettre en sécurité.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'UNICEF est un acteur humanitaire qui respecte les principes humanitaires. Tout au long des huit dernières années, l'UNICEF a travaillé des deux côtés de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine. Nous sommes déterminés à fournir une aide humanitaire et des services de protection à tous les enfants dans le besoin en Ukraine et dans les pays voisins, mais la barbarie doit cesser.

Les enfants ukrainiens ont besoin d'aide et de protection. Ils ont besoin de fournitures et d'autres aides essentielles. Ils doivent avoir accès aux services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation. Ils ont besoin d'espoir pour l'avenir. Mais, par-dessus tout, les enfants ukrainiens ont besoin de paix. C'est la seule solution durable.

Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je remercie M<sup>me</sup> Russell de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice générale Russell de son premier exposé devant le Conseil

de sécurité. Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette salle. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths. Leurs deux exposés n'incitent vraiment pas à l'optimisme, mais nous apprécions beaucoup le travail qu'ils font. Je tiens également à dire à l'UNICEF, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et au personnel des autres organismes humanitaires sur le terrain en Ukraine et dans toute la région combien nous leur sommes reconnaissants et sommes fiers de leur travail, et nous les en remercions. Nous les avons vus coordonner les livraisons depuis des abris anti-bombes et continuer à fournir une assistance au peuple ukrainien dans des conditions difficiles et dangereuses. Ces images témoignent du travail salvateur que font les organismes humanitaires des Nations Unies et du rôle indispensable qu'ils jouent pour aider les civils vulnérables souffrant des conséquences de la guerre.

Nous sommes horrifiés par la multiplication des informations faisant état d'attaques lancées par Moscou qui blessent les civils ukrainiens dans sa guerre non provoquée et injustifiée contre le peuple ukrainien. La guerre menée par choix par le Président Poutine a déjà transformé un demi-million d'enfants en réfugiés. Plus de 1,7 million de civils ont déjà fui l'Ukraine vers les pays voisins, sans compter les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous avons vu les images de personnes âgées fuyant, d'une femme tuée dans son fauteuil roulant, d'enfants mourant dans les bras de leur mère et d'une femme en sang transportée d'urgence à l'hôpital. Voilà les images que nous voyons au quotidien et qui nous montrent ce qui se passe sur le terrain en Ukraine.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec mes homologues roumain, polonais, hongrois, slovaque et moldave : leurs gouvernements ainsi que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales présentes dans leurs pays travaillent sans relâche pour accueillir toutes celles et ceux qui fuient. Ce que j'ai entendu était stupéfiant. Mon collègue polonais, qui est assis dans la salle avec nous aujourd'hui, a déclaré que 100 réfugiés franchissent la frontière vers la Pologne chaque minute – 100 par minute. Faites le calcul.

Nous avons évoqué les nombreux défis auxquels ces pays voisins sont confrontés et la façon dont les États-Unis peuvent contribuer à maintenir leurs frontières ouvertes à toutes les personnes qui cherchent une protection internationale, y compris celles qui risquent d'avoir des problèmes de communication avec les agents frontaliers en raison de leur handicap ou d'autres facteurs. Nous sommes déterminés à leur apporter notre

appui, et nous savons que leurs besoins iront croissant si la Russie ne cesse pas ses violences. Nous le savons en raison de ce que nous avons vu au cours de la semaine écoulée, de l'attaque irresponsable contre la plus grande centrale nucléaire d'Europe au siège de villes ukrainiennes, en passant par les images tragiques et les informations alarmantes sur les personnes qui ne peuvent quitter l'Ukraine pour se mettre à l'abri. Le monde est hanté par ces images de maisons, d'hôpitaux, d'écoles et d'orphelinats détruits, démolis sous nos yeux, d'enfants souffrant d'un cancer dans l'impossibilité de recevoir leur chimiothérapie, de bébés mis au monde dans des caves au lieu de salles de soins et de centaines de milliers de civils sans accès à l'électricité pour se chauffer ou à l'eau potable pour rester en vie.

Les villes ukrainiennes sont assiégées, bombardées sans merci par la Russie. Les hôpitaux sont à court de fournitures. Les vivres s'amenuisent et le nombre de victimes civiles s'accroît, tandis que les groupes les plus vulnérables, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants, continuent de payer le plus lourd tribut. Nous avons déjà vu des villes assiégées, de Leningrad à Alep. Ce sont des tragédies d'une ampleur incommensurable.

Les États-Unis coordonnent étroitement leur action avec le Gouvernement ukrainien, les pays voisins et les organisations internationales, y compris celles du système des Nations Unies, pour surveiller la situation, et nous travaillerons avec eux pour répondre aux besoins humanitaires, tant en Ukraine que dans la région.

Si nous sommes encouragés par les annonces de contribution de la communauté internationale, qui s'élèvent à plus de 1,5 milliard de dollars d'aide humanitaire à ce jour, nous savons que, tant que la Russie poursuivra sa campagne brutale et implacable, les besoins d'aide ne feront qu'augmenter. Nous devons tous veiller à ce que les fonds annoncés soient souples et mobilisés aussi rapidement que possible, compte tenu de l'aggravation des besoins sur le terrain.

Mais, peut-être, plus important que tout, nous devons répondre à l'appel que nous avons entendu aujourd'hui de la part du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence : nous avons besoin d'une pause durable dans les hostilités pour permettre le passage en toute sécurité des civils qui souhaitent quitter les zones de conflit actif, l'acheminement en toute sécurité des fournitures humanitaires et la liberté de circuler en toute sécurité des travailleurs humanitaires. Nous avons besoin que la

Russie s'engage fermement, clairement, publiquement et sans équivoque à autoriser et à faciliter l'accès humanitaire immédiat et sans entrave des partenaires humanitaires en Ukraine. Plus précisément, nous demandons à la Fédération de Russie d'accepter et d'honorer de bonne foi la proposition faite par l'Ukraine de permettre un passage humanitaire sûr, limité dans le temps, vers des lieux spécifiques dont il aura été convenu. Nous demandons la mise en place d'un système de notification au sol qui facilitera le déplacement en toute sécurité des convois et des vols humanitaires. Il s'agit d'une nécessité impérieuse pour garantir un acheminement fiable des fournitures et des produits humanitaires en Ukraine afin de parvenir aux personnes qui en ont le plus besoin.

Je tiens également à souligner aujourd'hui que les États-Unis sont de plus en plus préoccupés par la protection des civils dans ce conflit, en particulier les femmes et les filles, qui sont vulnérables face à la violence fondée sur le genre, les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes ukrainiens, ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées. Nous demandons également la protection et la prise en charge de tous les enfants vulnérables, y compris les enfants séparés et non accompagnés et ceux placés en institution. Les enfants ne devraient jamais, jamais être mêlés aux conflits. Je le répète : les enfants ne devraient jamais être mêlés aux conflits. Ils doivent être protégés.

Le bilan humanitaire de la guerre du Président Poutine contre l'Ukraine ne fait s'alourdir. Des enfants meurent. Les gens fuient leurs maisons. Et pour quoi ? Comme l'a rapporté l'UNICEF, nous savons déjà que des dizaines d'enfants ont été tués dans la guerre de Poutine. Alors que nous sommes en train de d'essayer de vérifier ces cas, nous savons que les chiffres réels sont bien plus élevés. Les jeunes enfants ont également été gravement traumatisés par la violence et la destruction. Ils ont vu tellement de choses qu'ils ont perdu l'usage de la parole. Les séquelles physiques et psychologiques de cette guerre seront durables.

Il est clair que M. Poutine entend pour détruire et terroriser l'Ukraine. Si les deux dernières semaines nous ont montré quelque chose, c'est que le peuple ukrainien ne cèdera pas et que de nombreux Russes eux-mêmes, y compris de nombreux soldats russes, ne veulent pas de cette guerre. Hélas, M. Poutine ne semble pas leur prêter oreille, et nous craignons que le monde doive se préparer à un chemin très long et semé d'embûches.

Les Ukrainiens se défendent avec courage, et nous continuerons à nous tenir à leurs côtés et à les appuyer. Mais le Président Poutine est manifestement prêt

à sacrifier la vie de milliers de soldats russes pour réaliser ses ambitions personnelles. Nous n'avons cessé de mettre en garde Moscou depuis des semaines qu'au bout du compte, la Russie sortira de cette guerre plus faible, et non plus forte.

Cela s'avère déjà vrai. La question qui se pose est celle-ci : Quels ravages le Président Poutine est-il prêt à causer pour cette énorme erreur ? Nous continuons à demander à la Russie de changer de cap, de retirer ses forces et de désamorcer la situation par la diplomatie, et nous appuyons l'appel de l'Ukraine à un cessez-le-feu.

En attendant, nous félicitons ceux et celles qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer les souffrances que Poutine a infligées au peuple ukrainien. Quel que soit le cours que prendra l'invasion russe, nous devons faire tout ce qui est notre pouvoir – et j'insiste, tout, – pour aider le peuple ukrainien. Kyïv est toujours debout et nous sommes aux côtés de Kyïv. Nous sommes aux côtés des Ukrainiens.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice générale Russell et je lui souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé poignant et qui n'incite guère à l'optimisme. En outre, je les remercie tous deux pour tout ce qu'ils font, eux et leurs équipes, pour répondre aux besoins humanitaires énormes et croissants en Ukraine, dans la mesure du possible.

Aujourd'hui marque le douzième jour de l'agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine – la guerre par choix –, qui est en train de devenir une obsession mondiale. Comme chaque jour de cette guerre insensée, l'Ukraine et ses courageux citoyens sont confrontés à la réalité inévitable, sordide et bien connue de tout conflit. Des civils sont tués, des enfants sont traumatisés et des femmes souffrent.

En moins de deux semaines, la Russie a réussi à créer à partir de rien et sans aucune raison la crise de réfugiés la plus rapide et la plus importante en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. On nous a dit que la soi-disant opération spéciale – le surnom national et la nouvelle définition russe de l'agression – ne viserait pas les civils. En réalité, les civils sont attaqués et se retrouvent coincés sous les décombres. Des enfants en bas âge s'abritent dans des caves et des tunnels de métro, et comme nous l'avons vu la semaine dernière, les centrales nucléaires sont sous la menace d'attaques délibérées ou accidentelles.



La population civile, les infrastructures civiles, les zones résidentielles, les écoles et les hôpitaux – tout, comme nous l'avons entendu – sont devenus des cibles, à cause de la colère provoquée par l'héroïque résistance des Ukrainiens. Même les représentations diplomatiques ne sont pas épargnées, comme cela a été le cas aujourd'hui s'agissant de notre consulat honoraire à Kharkiv.

Les énormes besoins humanitaires dans tout le pays augmentent d'heure en heure. Des centaines de milliers de personnes n'ont pas accès à l'eau potable en raison des dommages subis par les infrastructures et beaucoup n'ont plus accès à d'autres services essentiels comme les soins de santé. Plus de 1,5 million de personnes sont en situation de déplacement, en quête de refuge et de sécurité, notamment dans les pays voisins. Des familles ont parcouru de longues distances à pied par des températures glaciales pour chercher refuge, la plupart dans les pays voisins. La moitié de ces personnes sont des enfants.

Nous saluons la manière dont la Pologne, la République de Moldova, la Hongrie et la Slovaquie ont réagi en accueillant et en hébergeant des centaines de milliers de déplacés. Il ne faut pas les abandonner. L'agression qui s'intensifie en Ukraine est terrifiante, surtout pour les enfants. Des dizaines de milliers d'enfants ont vu leur vie quotidienne et leur routine bouleversées. Des milliers d'entre eux sont séparés de leur famille, en état de choc et ont désespérément besoin de sécurité. Voilà ce que fait la Russie.

Par conséquent, j'ai quelques questions directes très simples.

Qu'est-ce qui peut bien justifier d'exposer des enfants à une violence aussi extrême et à des niveaux de peur et d'anxiété aussi insupportables ? Où est l'humanité d'une grande nation ? Où est la responsabilité d'une grande puissance ? Où sont les engagements d'un membre permanent de cet organe ? Le droit international humanitaire a-t-il encore un sens pour la Russie d'aujourd'hui ? Les réponses se trouvent sous le sang d'Ukrainiens innocents.

Les actions de la Russie constituent une violation flagrante des Conventions de Genève et peuvent être qualifiées de crime de guerre au titre du Statut de Rome. Il faut que ce soit clair : si quelqu'un en Russie pense que ce qu'il fait en Ukraine est un rendez-vous avec l'histoire et qu'il ne subira aucune conséquence pour des atrocités et des crimes contre l'humanité, il doit y réfléchir à deux

fois. Il y aura des comptes à rendre. L'Albanie fait partie des 38 pays qui ont renvoyé la situation en Ukraine au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale. Nous appuyons pleinement les efforts qu'il déploie pour rassembler des éléments de preuve et établir un dossier sur les crimes commis afin de les présenter à la Cour.

Il est donc urgent d'ouvrir des couloirs humanitaires sécurisés pour l'évacuation en toute sécurité des civils et l'acheminement de médicaments et de vivres. La partie russe doit cesser de faire fi des appels des organisations humanitaires internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, à décréter un cessez-le-feu pour créer des conditions sûres pour le départ des civils et des blessés, sans discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la nationalité ou le statut migratoire. Les distinctions entre les personnes, pour quelque motif que ce soit, notamment sur la base de la race ou l'appartenance ethnique, sont juridiquement injustifiables et inacceptables du point de vue moral et éthique.

Il y a une guerre sanglante et dévastatrice sur le terrain, mais il y a une autre sale guerre en arrière-plan. Cette dernière concerne l'information. Nous restons préoccupés par l'évolution de la situation en Russie, même en ce qui concerne la liberté d'information. Pour donner suite aux dernières mesures prises par le Parlement, les autorités russes ont fermé les organes de presse audiovisuelle étrangers, qui ne peuvent plus mener leurs activités du fait de la loi qui criminalise le journalisme indépendant dans le pays. Les derniers grands organes de presse audiovisuelle locaux indépendants, la chaîne de télévision Dozhd et la station de radio Echo Moskvy, ont été fermés la semaine dernière.

Nous savons, du fait de notre ignoble passé communiste, que de telles attaques à la liberté d'information sont le premier signe d'une dictature. Lorsqu'un gouvernement a peur de son propre peuple, il a un problème fondamental. Les citoyens russes ont le droit de savoir pourquoi leur pays a attaqué son voisin, ils doivent être informés des actions de leur armée contre le peuple ukrainien. Les mères doivent savoir pourquoi leurs fils meurent et les Russes méritent mieux qu'une propagande falsifiée. Sinon, ils n'entendront parler que du génocide ukrainien fictif dans le Donbass, qui n'a jamais eu lieu, de l'Ukraine qui attaque la Russie, ce qui n'a jamais eu lieu, ou de la Russie qui gagne la guerre, ce qui n'est pas le cas.

La protection des civils doit rester une priorité absolue. Toutefois, alors que les bombardements s'intensifient, alimentés par la colère causée par l'héroïque

résistance des Ukrainiens, nous craignons également que le patrimoine culturel ne soit détruit. Les bombardements aveugles ont déjà détruit des ensembles architecturaux à Kharkhiv et risquent d'infliger des dommages irréparables au patrimoine culturel ukrainien dans son ensemble. Ce patrimoine est un témoignage du passé, ainsi qu'un vecteur de paix pour l'avenir, que la Russie est en train d'attaquer.

Je voudrais conclure par le cri d'une femme, Oleksandra, qui habite à Kharkhiv. C'était la semaine dernière et je ne sais pas si elle est encore en vie. Elle disait : « Ma ville est bombardée, mais ma mère ne veut pas me croire ». Sa mère, qui vit en Russie, répondait à son appel en disant qu'elle avait entendu à la télévision que l'armée russe ne prendrait jamais les civils pour cible et que ce sont les Ukrainiens qui tuent leur propre peuple.

Il y a 12 jours, l'Ukraine était coupable parce qu'elle existe. Maintenant, les Ukrainiens sont coupables parce qu'ils ne se rendent pas. Que leur réserve l'avenir ? Nous appelons la Russie à revenir à la raison et à s'arrêter. Nous appelons la Russie à cesser son agression et à se retirer. Le monde sait ce que la Russie est en train de faire. Ce qui se passe est une sirène d'alerte aérienne mondiale – un avertissement qui montre à quel point le multilatéralisme est important, à quel point nous avons besoin qu'il fonctionne et à quel point il est essentiel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter cette guerre et faire payer l'agresseur. Lorsqu'on se comporte comme un État voyou, il ne faut pas s'attendre à être traité différemment.

L'Albanie réaffirme son appui indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Cette position a été réitérée il y a quelques heures à peine par une résolution adoptée par le Parlement albanais.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Martin Griffiths de son évaluation de la situation. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, à cette séance et nous la remercions de son exposé. Nous voudrions indiquer que nous avons constaté l'impartialité de l'UNICEF dans sa réaction face à la crise en Ukraine, qui dure depuis huit ans. L'UNICEF n'a pas fermé les yeux devant les bombardements du Donbass et des territoires de Donetsk et de Lougansk,

ni devant les problèmes humanitaires et psychologiques rencontrés par les enfants. Nous espérons que cette approche impartiale sera conservée à l'avenir.

Nous estimons que les évaluations de l'UNICEF doivent être fondées sur des informations fiables et vérifiées. Nous nous félicitons que le plan humanitaire tienne compte du danger que représente la prolifération massive, sur le territoire ukrainien, d'armes légères et de petit calibre dont la plupart finissent aux mains d'éléments radicaux, notamment d'individus ayant été délibérément relâchés de prison. Les conséquences de cette décision irresponsable prise par décret par Volodymyr Zelenskyy sont déjà évidentes. Le nombre de victimes civiles attribuables aux radicaux augmente de jour en jour, principalement à Kiev. Nous appelons l'attention sur cette question depuis un certain temps déjà.

Nous invitons tous nos collègues du Conseil de sécurité à s'en tenir pour la séance d'aujourd'hui à la situation humanitaire en Ukraine. Nous avons déjà eu l'occasion de formuler nos opinions politiques sur les événements. De toute évidence, notre analyse diverge de celle des autres membres du Conseil, qui continuent à s'appuyer sur les vues de personnalités politiques ukrainiennes et sur des informations douteuses, voire manifestement fausses, trouvées sur les réseaux sociaux, et s'entêtent à présenter le déroulement et les objectifs de notre opération militaire spéciale en Ukraine sous un jour peu flatteur.

Nous abondons dans le sens du Représentant permanent de l'Albanie : le monde est en proie à une guerre de l'information – une guerre de la désinformation, pour être exact. Il oublie simplement de préciser qu'en Occident, ce monde libre, les sources d'information russes sont évincées et que toute information qui contredit la version des faits et les infox de l'Occident est interdite de diffusion.

La Représentante permanente des États-Unis nous a accusés aujourd'hui de ne pas honorer nos engagements d'ouvrir des couloirs humanitaires sûrs. Il convient de rétablir la vérité. Je tiens à souligner une fois de plus que la menace qui pèse sur les civils en Ukraine ne provient pas de l'armée russe, qui ne prend pas les infrastructures civiles pour cible, mais des radicaux et des néonazis ukrainiens qui ont pris en otage la population d'un certain nombre de villes. Ils se servent des civils comme de boucliers humains et ne leur permettent pas de quitter ces villes, malgré les couloirs humanitaires et les cessez-le-feu proclamés par les unités russes. Les exemples ne manquent pas.

Ainsi, le 4 mars, le Ministère russe de la défense et la Vice-Première Ministre ukrainienne, Irina Vereshuk, ont convenu des paramètres des couloirs humanitaires entre Marioupol et Zaporijjé et entre Volnovakha et Dniepropetrovsk. Ils auraient dû être ouverts dès 10 heures le 5 mars. À la demande de Kiev, des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été invités dans les zones où ces couloirs devaient être ouverts. La partie russe était prête à fournir une assistance complète en matière de sécurité pendant les évacuations. Nous en avons informé le Secrétariat de l'ONU en temps utile.

Mais les radicaux de Marioupol ont violé cet accord. Comme en atteste une conversation radio entre deux commandants du bataillon nationaliste Azov, que nous avons interceptée, les radicaux de Volnovakha ont reçu l'ordre exprès de tirer dans les jambes de ceux qui allaient emprunter les couloirs humanitaires. Ceux qui avaient décidé de quitter Marioupol à leurs risques et périls ont été abattus par les nazis ukrainiens aux postes de contrôle situés à la sortie de la ville. Là encore, les preuves vidéo sont multiples.

Selon nos informations, dans la seule ville de Marioupol, 200 000 civils pris au piège des radicaux sont dans le collimateur du bataillon Azov. La situation humanitaire dans la ville se détériore rapidement, et les travailleurs humanitaires qui veulent apporter une assistance ne peuvent pas se rendre sur place pour prévenir une catastrophe imminente. La situation est tout aussi désespérée pour les populations d'autres régions du pays en proie au blocus des bataillons nationalistes. Jour après jour, les radicaux ukrainiens montrent de plus en plus clairement leur vrai visage. Des résidents locaux rapportent que les forces armées ukrainiennes ont installé une position de tir dans la plus grande maternité de Marioupol après en avoir expulsé le personnel. Ils ont complètement détruit une des écoles maternelles de la ville. En outre, la partie ukrainienne refuse catégoriquement de coopérer à l'évacuation des habitants de Kharkov et de Soumy.

Compte tenu de la situation humanitaire catastrophique et de sa détérioration dramatique dans les villes de Kiev, Kharkov, Soumy et Marioupol, et suite à la demande faite personnellement par le Président français Emmanuel Macron auprès du Président russe Vladimir Poutine, les forces armées russes ont annoncé qu'un cessez-le-feu serait proclamé à compter du 7 mars à 10 heures et que des couloirs humanitaires seraient ouverts à partir des villes de Kiev, Marioupol et Soumy,

pour faciliter la sortie des habitants vers le territoire russe, pour ceux qui souhaitent évacuer par cette voie logistiquement fiable, et vers le territoire ukrainien.

Cette information a été communiquée hier soir à Kiev, aux institutions spécialisées des Nations Unies, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, au CICR et à d'autres organisations internationales, et ce, par tous les moyens d'information disponibles, y compris les médias. La réponse officielle de la partie ukrainienne ne nous est parvenue qu'à 7 h 10, heure de Moscou, ce matin, mais elle ne disait rien sur les couloirs humanitaires vers la Fédération de Russie.

La question a été évoquée par la Vice-Première Ministre ukrainienne Vereshuk dans une déclaration officielle dans laquelle elle considérait que la proposition d'ouvrir des couloirs humanitaires vers la Russie était « absurde et inacceptable ». Il nous semble évident que le régime de Kiev recourt à tous les moyens possibles pour empêcher les civils et les ressortissants étrangers de gagner la Russie, par crainte que cette population, une fois libérée, fasse connaître à tous la vérité sur les agissements des radicaux ukrainiens. De fait, ceux qui ont réussi à échapper aux radicaux disent déjà la vérité sur les menaces, l'intimidation, le chantage, la violence physique et l'emploi d'armes létales contre des civils et des étrangers. À titre d'exemple, je citerai le maire de Soumy, Alexander Lysenko, qui a fait la déclaration suivante aujourd'hui, aux côtés du commandant d'un bataillon nationaliste :

« Il n'y aura pas de corridors verts. Aucun civil ne quittera le territoire pour la Russie, et ceux qui tenteront de le faire seront abattus ».

Lorsqu'ils affirment que les citoyens ukrainiens ne peuvent pas être évacués vers la Russie, les responsables ukrainiens oublient que des réfugiés ukrainiens sont déjà présents dans les régions russes. Plus de 168 000 personnes ont été évacuées vers notre pays depuis les zones où se déroule l'opération militaire spéciale, dont 43 469 enfants. Ces dernières 24 heures, ce sont 5 550 personnes, dont 740 enfants, qui ont été évacuées. Au total, 19 256 véhicules privés ont franchi la frontière russe, dont 900 au cours des dernières 24 heures.

Nous mettons en place des sites d'hébergement temporaire. Ils sont tous prêts à prendre en charge les civils qui arrivent d'Ukraine. Malheureusement, les questions liées à l'évacuation des populations d'autres régions, de même que celles ayant trait à la fourniture d'une aide humanitaire, sont politisées elles aussi.

La demande de la partie ukrainienne, qui nous a été communiquée moins de trois heures avant l'ouverture des couloirs humanitaires, d'organiser l'évacuation d'un certain nombre de localités contrôlées par les forces armées russes, semble particulièrement absurde. Aucun des habitants de ces localités n'a exprimé le désir d'être évacué. Ils vivent paisiblement dans leurs maisons, et rien ne les menace.

En parallèle, on nous a demandé d'organiser l'évacuation des populations de plusieurs villes encore sous le contrôle des bataillons nationalistes. Enfin, on nous demande de livrer de prétendues cargaisons humanitaires ukrainiennes à Melitopol et Berdiansk, dans la région de Zaporijjié, et dans la ville de Kherson. Cela semble cynique aussi vis-à-vis des habitants de ces villes, puisque ces zones sont désormais sous le contrôle total des forces armées russes et que leur population continue de mener une vie paisible et reçoit tout ce dont elle a besoin, y compris l'aide humanitaire de la Russie, dont 550 tonnes sont arrivées dans diverses régions d'Ukraine.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que, dans plusieurs villes, les radicaux ukrainiens retiennent toujours en otage plus de 1 500 ressortissants étrangers qu'ils utilisent comme boucliers humains. Nous travaillons 24 heures sur 24 avec les missions diplomatiques concernées pour remédier à cette situation. En outre, les ressortissants étrangers qui ont tenté de franchir la frontière ukrainienne pour se rendre en Europe se sont heurtés à de graves difficultés. Il s'agit de citoyens de différents pays, y compris de pays africains. Nous prenons note à cet égard la déclaration publiée par la présidence sénégalaise de l'Union africaine. Nous sommes également consternés par les informations selon lesquelles les nationalistes auraient mené des attaques inhumaines contre des résidences étudiantes, attaques qui ont entraîné, entre autres, la mort d'étudiants indiens. Quant à la sécurité du personnel des Nations Unies en Ukraine, qui est pour nous une priorité, l'armée russe a jusqu'ici aidé 180 agents des Nations Unies à quitter le territoire ukrainien. Cet appui sera maintenu, si nécessaire. Nous sommes en contact permanent avec le Secrétariat sur cette question. Nous avons adopté une démarche responsable pour remédier aux problèmes humanitaires que connaissent les civils ukrainiens.

Le 2 mars, un quartier général de coordination interinstitutions pour les interventions humanitaires suite à l'opération spéciale en cours en Ukraine a été

créé sur la base du Centre de gestion de la défense nationale. Il fonctionne 24 heures sur 24. Le personnel du quartier général est composé de représentants autorisés de l'ensemble des organes exécutifs fédéraux, des sociétés d'État et des entités constitutives de la Fédération de Russie. Ses tâches principales consistent à fournir une aide humanitaire multiforme à la population ukrainienne dans les zones contrôlées, ainsi que dans les Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, et à assurer l'évacuation en toute sécurité des citoyens ukrainiens pacifiques et des ressortissants étrangers.

Je me dois de mentionner un autre aspect : le déploiement d'équipements militaires lourds, notamment des systèmes de défense antiaériens, des lance-roquettes multiples et de l'artillerie de campagne dans des zones densément peuplées n'est plus un incident isolé, mais plutôt la règle pour les bataillons nationalistes ukrainiens. Les tentatives des populations locales de protester et d'exiger le retrait de ces équipements sont durement réprimées sous la menace des armes. Ce comportement lâche de la part de combattants qui utilisent des civils comme otages est non seulement profondément immoral, mais constitue également une violation du droit international humanitaire, notamment les articles 57 et 58 du premier Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1949.

En outre, dans un certain nombre de villes, notamment à Odessa, des armes auraient été déployées à proximité ou à l'intérieur des sites du patrimoine culturel, en violation de l'article 53 de ce protocole additionnel. Toute entrave à l'évacuation des civils au moyen des couloirs humanitaires constitue une violation de l'article 75 du Protocole additionnel, et les images publiées dans les médias sociaux d'actes de torture et de mauvais traitements infligés aux militaires russes capturés constituent une violation de l'article 14 de la troisième Convention de Genève de 1949, qui garantit le respect de la personne et de l'honneur des prisonniers de guerre en toutes circonstances.

J'appelle mes collègues à analyser comme il se doit ces incidents choquants. Nous attendons la même chose des dirigeants de l'ONU. Autrement, ils ne feraient qu'encourager les radicaux et les néonazis ukrainiens à commettre de nouveaux crimes.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus demander à nos collègues occidentaux d'exhorter les dirigeants ukrainiens à penser enfin à la sécurité des Ukrainiens et des citoyens étrangers que les radicaux retiennent en otages, et à participer aux travaux visant à



ouvrir des couloirs humanitaires et à les sécuriser – si, bien sûr, ils ont encore une quelconque influence sur les nationalistes, ce dont nous doutons de plus en plus. De notre côté, nous sommes prêts à faire ce que nous devons faire.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, et à lui souhaiter la bienvenue dans la salle du Conseil de sécurité, et je la remercie, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Leurs messages sont très sombres, mais nous devons les entendre. La communauté internationale doit entendre les faits. Nous saluons le travail essentiel qu'accomplissent tous les acteurs humanitaires en Ukraine. Aujourd'hui, à la veille de la Journée internationale des femmes, je salue le courage de toutes les femmes qui travaillent sur le terrain en Ukraine pour sauver des vies. La sûreté et la sécurité de toutes ces personnes courageuses doivent être assurées.

Une des plus jeunes personnes en fuite ce week-end était un petit garçon âgé de 2 mois, Andri, qui a traversé la frontière entre l'Ukraine et la Pologne. Alors que sa tante, Valentina, réconfortait Andri et sa mère, elle a dit au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Je n'aurais jamais cru devoir quitter ma maison, devoir fuir pour sauver ma vie ».

L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a provoqué une situation qui n'est rien de moins qu'une catastrophe humanitaire. Alors qu'une guerre brutale fait rage, nous constatons que l'on ne se préoccupe guère de la sécurité des civils. Andri et Valentina ne sont que deux des 1,7 million de personnes qui sont devenues des réfugiés en moins de deux semaines. « Nous avons ramassé quelques affaires et nous avons fui », a dit Valentina. Et elle avait raison : nous savons qu'environ 12 millions de personnes ont besoin d'assistance. Des milliers de personnes ont été tuées ou blessées. Le coût humain augmente de jour en jour – une catastrophe humanitaire aux proportions tout simplement tragiques.

Dans des villes densément peuplées, dans des villages et des centres-villes, les civils ukrainiens sont forcés de se mettre à l'abri dans des parkings souterrains et des stations de métro. Leur vie quotidienne a été bouleversée. Tout est en suspens. Ils sont terrorisés. Pendant ce temps, des armes explosives détruisent leurs maisons et les infrastructures civiles dont ils dépendent pour survivre.

Toutes les heures, des informations nous parviennent, faisant état de multiples attaques contre des installations médicales, notamment des maternités et des hôpitaux pour enfants, et même des cliniques d'oncologie – qui sont tous protégés par le droit international humanitaire. Nous avons été horrifiés par l'échec des tentatives d'évacuation d'environ 200 000 personnes de Marioupol. Le Comité international de la Croix-Rouge a été clair : quoi que l'on décide, ou pas, concernant les couloirs humanitaires et d'autres mesures, les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés. Cela s'applique à ceux qui choisissent de partir et à ceux qui décident de rester. C'est une obligation fondamentale en vertu du droit international humanitaire.

Chaque violation effroyable du droit international nous ramène aux jours les plus sombres du passé de l'Europe.

Les conséquences humanitaires des dommages causés aux infrastructures civiles ne sont pas abstraites. Elles sont synonymes d'interruption de l'approvisionnement en électricité, qui est crucial pour permettre aux hôpitaux et aux services essentiels de continuer à fonctionner. L'électricité permet de chauffer des maisons. Elle permet aux parents de cuisiner pour nourrir leurs enfants.

L'hôpital pour enfants où Valentina travaillait en tant que volontaire a été touché par des tirs d'artillerie au début de l'invasion. En regardant son neveu, elle s'est rappelée des enfants qu'elle a vu mourir dans cette attaque. Elle a simplement dit, « Ils étaient si petits ».

L'Irlande appelle la Fédération de Russie à honorer ses obligations internationales, notamment la protection des installations sanitaires civiles et la protection du personnel médical et humanitaire. Toutes les parties doivent également faciliter le passage sûr et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, notamment les fournitures médicales et les vivres, vers les personnes qui en ont besoin. Un système de notification et une ligne d'appel d'urgence doivent être mis en place pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

L'Irlande réitère l'appel qu'elle a lancé vendredi dernier (voir S/PV.8986) en faveur de la cessation immédiate des activités militaires de la Russie contre les installations nucléaires ukrainiennes, et ce pour prévenir une catastrophe nucléaire et ses conséquences humanitaires. Nous notons que durant le week-end, l'Agence internationale de l'énergie atomique a exprimé ses graves préoccupations face à la situation à la centrale de Zaporijia.

Comme M<sup>me</sup> Russell nous l'a expliqué si clairement aujourd'hui, les femmes et les enfants ukrainiens sont confrontés à une grave crise de protection. La terreur causée par la guerre et le traumatisme infligé par la séparation des familles auront des conséquences sur des milliers d'enfants ukrainiens, tout au long de leur vie. Ils seront à jamais marqués par ces jours.

Comme dans le contexte de tous les conflits qui sévissent dans le monde, les femmes et les filles sont particulièrement exposées au fléau odieux de la violence sexuelle et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Toutes les femmes et toutes les filles ukrainiennes doivent être protégées contre le viol et la violence sexuelle, et nous veillerons à ce que quiconque commet des crimes contre elles ne puisse échapper à la justice, où que ce soit.

Face à l'exode massif de réfugiés quittant l'Ukraine, nous félicitons une fois de plus nos partenaires européens et la République de Moldova de leur générosité et de leur solidarité constantes. Ils accueillent des personnes vulnérables qui tentent de quitter l'Ukraine, sans discrimination.

Nous appelons tous les pays de la région à continuer d'ouvrir leurs frontières à toutes les personnes en quête de sécurité et de protection. L'Irlande est résolument engagée à appuyer l'action humanitaire au niveau national et dans la région.

L'impact humanitaire de cette guerre ne sera pas ressenti uniquement sur le continent européen. Il aura une incidence sur la sécurité alimentaire dans des pays qui dépendent lourdement des produits agricoles ukrainiens en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, ce qui nous rappelle une fois de plus, autour de cette table, qu'il existe des liens inhérents entre les conflits et la faim.

L'Irlande exhorte une fois de plus la Fédération de Russie à cesser immédiatement les hostilités, à retirer sans condition ses forces de l'intégralité du territoire de l'Ukraine et à s'abstenir d'avoir recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'Ukraine ou tout autre État Membre.

Andri et sa famille illustrent le versant humain de ce conflit répréhensible. Avant que d'autres vies ne soient anéanties ou perdues dans cette guerre, avant que d'autres enfants ne meurent, avant que d'autres familles ne soient séparées, avant qu'il ne soit trop tard, nous supplions une fois de plus la Fédération de Russie de choisir le dialogue et la diplomatie plutôt que les bombes et les balles.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Martin Griffiths et M<sup>me</sup> Catherine Russell de leurs exposés qui donnent à réfléchir. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude pour le travail de leurs organisations, le courage de leur personnel et l'intégrité de leurs rapports.

M. Griffiths, M<sup>me</sup> Russell et les autres collègues ont décrit en détail et de façon frappante la crise humanitaire en Ukraine, qui a déjà fait 1,7 million de réfugiés – 1,7 million de vies détruites. Et l'ONU s'attend à ce que ce nombre atteigne 4 millions dans les semaines à venir. Nous voyons la dévastation causée par les missiles et les bombardements russes, sans parler des armes à sous-munitions qui sont apparemment utilisées, dans les villes ukrainiennes : immeubles d'habitation éventrés, hôpitaux et écoles en ruine, habitants qui se retrouvent sans électricité, sans nourriture, sans eau ou sans abri. Nous ne pouvons pas remonter le temps.

L'invasion russe rencontre une résistance féroce du peuple ukrainien. En réaction, le Président Poutine mène une campagne de violence et de cruauté contre les civils. Je vais être claire : nous demanderons des comptes à la Russie pour ses agissements, et nous enquêterons de manière approfondie sur les allégations de crimes de guerre et de violations du droit international.

Face à cette tragédie, le Premier Ministre du Royaume-Uni a annoncé aujourd'hui 130 millions de dollars supplémentaires en aide humanitaire, ce qui porte à 520 millions de dollars le total de l'appui du Royaume-Uni à l'Ukraine. En outre, les Britanniques à titre individuel ont donné plus de 130 millions de dollars. Le but est d'aider les Ukrainiens en détresse et les pays voisins qui reçoivent des réfugiés. Toutefois, comme je l'ai dit, ce dont le peuple ukrainien a vraiment besoin, c'est qu'il soit mis fin à cette invasion. Nous appelons donc les Russes à cesser leur guerre avant d'aggraver encore la tragédie en Ukraine et de couvrir encore plus de honte leur propre nation.

Le grand auteur russe Alexandre Soljenitsyne a écrit que l'homme se voit donner non seulement une vie, mais aussi une conscience. Je sais que le Représentant permanent de la Fédération de Russie s'est exprimé aujourd'hui sur instruction, mais je lui demande de rendre fidèlement compte à Moscou ce qu'il a entendu dans cette salle, l'urgence des appels à la paix du Conseil de sécurité.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Directrice générale Russell et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés.

Comme nous en avons été informés, la situation humanitaire en Ukraine, 11 jours après le début du conflit, requiert une action urgente et coordonnée, avec la participation d'acteurs humanitaires impartiaux. Le défi est énorme. Aujourd'hui, il y a pratiquement 1,7 million de réfugiés – nombre qui va continuer d'augmenter – et environ 1 million de déplacés, et sûrement beaucoup plus de personnes qui veulent partir mais n'ont pas encore été en mesure de le faire, dont la majorité, nous dit-on, sont des femmes et des enfants. En outre, nous avons également été informés de circonstances aggravantes depuis quelques jours, notamment des conditions très difficiles pour accéder à l'eau et à la nourriture dans les villes assiégées.

Nous appelons d'urgence à une pause durable dans les hostilités. L'aide humanitaire ne peut ni ne doit être l'otage de considérations politiques ou d'attaques militaires. Il faut qu'un accès sûr et sans restriction soit garanti pour tous les travailleurs humanitaires en Ukraine et dans l'ensemble des pays voisins, conformément au droit international humanitaire. De même, les dispositions de la résolution 2573 (2021), sur la protection des civils, les biens indispensables à leur survie et les infrastructures essentielles à l'acheminement de l'aide humanitaire, doivent être respectées. Nous rappelons également que, dans la résolution 2573 (2021), le Conseil de sécurité exige clairement de toutes les parties à un conflit armé qu'elles instaurent une pause humanitaire afin de faciliter l'acheminement sûr, sans entrave et durable de l'aide nécessaire et des services y afférents par des intervenants humanitaires impartiaux, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et conformément au droit international, y compris les dispositions applicables du droit international humanitaire et du droit des réfugiés.

Je souhaite souligner quatre aspects concernant l'action à mener sur le terrain. Premièrement, l'emploi d'armes à sous-munitions quelles que soient les circonstances est déplorable. Ces armes ont des conséquences dévastatrices sur la population civile, même après qu'un conflit a pris fin. Nous exhortons à la cessation de l'emploi d'armes à sous-munitions en Ukraine et appelons les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer dès maintenant à la Convention sur les armes à sous-munitions.

Deuxièmement, il faut remédier d'urgence à l'incidence directe du conflit sur les plus vulnérables, femmes, enfants et personnes handicapées. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des mineurs non accompagnés dans l'exode massif et appelons à la mise en place de mécanismes de suivi qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et du sort des enfants. Nous saluons et appuyons la mobilisation de l'UNICEF.

Troisièmement, une pause humanitaire immédiate s'impose pour garantir l'accès des intervenants humanitaires, de même que la création d'itinéraires d'évacuation et de transit sûrs pour les civils. Les attaques contre des civils cherchant refuge sont une violation du droit international humanitaire.

Quatrièmement, l'impact immédiat du conflit est multidimensionnel, ce qui fait que l'aide humanitaire doit inclure la fourniture de services de santé mentale et de soutien psychosocial.

Avec la France, nous insistons pour que des consultations aient lieu afin que le Conseil de sécurité adopte une résolution largement humanitaire, qui traite des points soulevés à la séance d'aujourd'hui. Il est urgent que le Conseil recommence à jouer son rôle d'organe ayant la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons que la séance de ce jour et les consultations à suivre feront avancer le dialogue et nous permettront de rapprocher nos positions et de parvenir à des accords dans un seul et unique but : venir au secours des personnes qui ont un besoin urgent de cette aide humanitaire.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Griffiths et M<sup>me</sup> Russell pour leurs interventions.

C'est un véritable drame humanitaire qui se joue sous nos yeux en Ukraine. L'agression russe tue chaque jour des civils, dont des enfants. Des infrastructures civiles essentielles sont détruites. Des hôpitaux et des écoles sont attaqués. La ville de Marioupol est assiégée, privant ses 450 000 habitants d'eau, de nourriture, de chauffage et d'électricité. Il y a déjà 1,7 million de réfugiés, et ce n'est qu'un début.

La France salue la solidarité dont les États européens, notamment la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et le Moldova, font preuve. La France et ses partenaires de l'Union européenne se tiennent fermement aux côtés de l'Ukraine. L'Union européenne a annoncé 590 millions d'euros d'aide. La France prend également sa part : elle a annoncé 100 millions d'euros et a déjà acheminé plus de 100 tonnes d'aide.

La priorité, c'est une cessation immédiate des hostilités et le plein respect du droit international humanitaire. C'est le sens de l'engagement du Président Macron. C'est aussi le message porté par tous les peuples du monde, comme l'ont montré les manifestations pour la paix au cours du week-end. De plus en plus de Russes aussi disent leur opposition à une guerre dont ils ne veulent pas, malgré les tentatives de les museler.

Il est essentiel de protéger les civils, y compris les enfants et les personnels humanitaires, ainsi que les infrastructures civiles. Le Représentant permanent de la Russie a souhaité évoquer l'éventuelle mise en place de corridors humanitaires et il a prêté des projets en la matière au Président Macron. Qu'il me soit juste permis de citer ce dernier il y a quelques heures : « Les couloirs humanitaires, soyons clairs, c'est la possibilité de faire sortir ces femmes et ces hommes. La Russie plaide pour faire des couloirs humanitaires vers la Russie. Je ne connais pas beaucoup d'Ukrainiens qui ont envie d'aller se réfugier en Russie. C'est une hypocrisie ».

C'est pourquoi la France et le Mexique proposent une résolution demandant une cessation immédiate des hostilités et le plein respect du droit international humanitaire. Comme M. Griffiths et M<sup>me</sup> Russell l'ont suggéré, le Conseil doit assumer toutes ses responsabilités et mettre fin à cette tragédie.

Il faut permettre aux personnes qui essaient de fuir l'Ukraine, de le faire en toute sécurité et sans entrave. L'Ukraine a pris des engagements à ce sujet. La protection des civils et l'accès humanitaire doivent être garantis sur l'ensemble du territoire, tant pour les civils qui peuvent partir que pour ceux qui restent.

Nous appelons la Fédération de Russie à se mettre en conformité avec la Charte des Nations Unies et à respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Toute la lumière doit être faite sur les allégations de crimes qui, s'ils sont établis, ne devront pas rester impunis. C'est pourquoi la France soutient la Cour pénale internationale et la Commission d'enquête créée par le Conseil des droits de l'homme.

La France salue le courage dont fait preuve le peuple d'Ukraine. Au sein de l'ONU et dans toutes les enceintes, elle continuera de se mobiliser avec ses partenaires pour soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, de leurs exposés.

La détérioration de la situation en Ukraine et la crise humanitaire qui en découle méritent notre attention immédiate et urgente. Selon les estimations de l'ONU, plus de 1,5 million de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins de l'Ukraine au cours des 11 derniers jours, provoquant une crise humanitaire urgente qui nécessite une action immédiate.

De nombreux civils ont déjà perdu la vie, dont un jeune étudiant indien. L'Inde pleure sa mort, et nous transmettons nos plus sincères condoléances à sa famille, tout comme nous pleurons la perte de chaque vie civile dans ce conflit.

L'Inde n'a cessé d'appeler à la fin immédiate de toutes les hostilités. Le Premier Ministre de notre pays s'est à nouveau entretenu avec les dirigeants des deux parties aujourd'hui, réitérant notre appel à un cesse-le-feu immédiat et réaffirmant la nécessité pour les deux parties de reprendre la voie du dialogue et de la diplomatie. Nous avons également redemandé qu'elles permettent d'urgence le passage sûr et ininterrompu de tous les civils innocents, y compris les ressortissants indiens restés en Ukraine. Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'en dépit de nos appels répétés aux deux parties, le couloir sécurisé pour nos étudiants bloqués à Soumy ne s'est pas matérialisé.

Nous avons réussi à faciliter le retour en toute sécurité de plus de 20 000 Indiens d'Ukraine. Nous avons également aidé des ressortissants d'autres pays qui nous ont contactés à retourner dans leurs pays respectifs, et nous restons disposés à le faire dans les jours à venir. Plus de 80 vols d'évacuation ont sillonné le ciel pour les ramener chez eux. Nous apprécions l'aide apportée par les autorités de l'Ukraine et des pays voisins pour faciliter leur retour.

Nous prenons note du lancement conjoint de l'appel éclair humanitaire du Secrétaire général et de son plan régional d'aide aux réfugiés pour l'Ukraine. Nous espérons que la communauté internationale réagira positivement face aux besoins humanitaires.

Pour sa part, l'Inde a déjà envoyé à l'Ukraine et aux pays voisins sept lots de fournitures humanitaires, qui contiennent notamment des médicaments, du matériel médical, des tentes, des équipements de protection des yeux, des citernes de stockage de l'eau et des lampes solaires, entre autres matériels de secours. Nous sommes en train de recenser les autres besoins de ce type et de préparer l'envoi d'autres fournitures.



Je rappelle qu'il est important que l'action humanitaire soit toujours guidée par les principes de l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Ces principes ne doivent pas être politisés.

**M. Biang** (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, pour leurs exposés édifiants.

Nous prenons note de la nomination de M. Amin Awad en qualité de Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine.

Une dizaine de jours après le début de la guerre en Ukraine, nous tenons aujourd'hui cette deuxième séance sur la situation humanitaire, qui nous donne des éléments d'appréciation de la situation sur le terrain, en tenant compte du fait qu'en temps de conflit armé, la situation est non seulement susceptible d'évoluer très vite, mais encore que le contexte peut altérer nos projections ou notre jugement de la réalité.

Je vais m'en tenir aux faits. Le 24 février dernier, la situation sécuritaire en Ukraine s'est embrasée. Les combats ont occasionné d'importantes pertes en vies humaines et conduit plus d'un million de personnes à quitter le territoire ukrainien pour se réfugier dans les pays voisins. Les déplacements massifs de personnes, dans des conditions particulièrement difficiles liées au froid, exposent ces dernières à des besoins urgents de nourriture, d'eau et d'autres produits de première nécessité. De plus, les dommages et les destructions des infrastructures civiles dans les zones de combats et celles touchées par les frappes aériennes et les bombardements, sont de nature à entraver l'accès des populations à l'eau, à la nourriture, aux soins de santé et à d'autres services de base.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les dommages causés aux personnes civiles, aux femmes et aux enfants, l'UNICEF évaluant l'ampleur des besoins à plusieurs millions de personnes en danger. Mon pays demeure solidaire des populations en détresse et de toutes les personnes qui pâtissent des conséquences de cette guerre et invite les parties prenantes à créer des voies de sortie sûres et sans restriction des zones de combat.

Nous appelons les belligérants à faciliter l'acheminement rapide, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin, et à protéger les civils, y compris le personnel humanitaire et les personnes en situation vulnérable, en particulier

les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants, ce, conformément aux Conventions de Genève de 1949.

Nous saluons l'importante mobilisation multiforme de la communauté internationale, qui se reflète par les dons en nature et en financements des partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui, dès les premiers jours de la guerre, ont activé leurs mécanismes de financement rapide et promis de mobiliser 3 milliards de dollars, dont 550 millions à très court terme en vue de soutenir l'Ukraine. Cette mobilisation est un appui inestimable au plan de réponse humanitaire lancé récemment par les Nations Unies.

Nous exprimons également notre appréciation vis-à-vis de l'élan de générosité des pays voisins de l'Ukraine, qui font preuve d'un altruisme exemplaire dans l'accueil des réfugiés qui fuient les combats.

C'est le lieu pour moi d'appeler au sens de l'humanité de tous pour offrir le même accueil à toutes les personnes en détresse sans distinction d'origine ou de race, y compris les ressortissants et étudiants africains, dont la détresse n'est pas moins grande dans cette situation de confusion et de terreur. Nous demandons le respect de leur dignité et appelons à un traitement équitable de toutes les personnes en détresse. En effet, les informations concordantes qui nous parviennent de diverses sources font état, de façon récurrente, de discrimination et de rétention d'étudiants africains dans les lieux à risque. Cette situation préoccupante et moralement insoutenable doit être unanimement et vigoureusement dénoncée.

Mon pays appelle les belligérants à respecter les dispositions du droit international humanitaire, notamment la Convention de Genève et ses protocoles additionnels, à garantir le respect et la protection de l'ensemble du personnel médical et des agents humanitaires.

Le Gabon salue l'établissement des couloirs humanitaires pour l'évacuation des civils des zones de combats et exhorte les parties au conflit à tout mettre en œuvre pour un cessez-le-feu immédiat.

Je voudrais réitérer la position que mon pays a clairement exprimée devant l'Assemblée générale, à savoir que cette situation ne saurait prendre fin sans qu'une solution immédiate et pérenne soit trouvée pour stopper les combats. Cela implique que toutes les parties s'engagent dans des négociations de bonne foi, avec la ferme volonté de mettre fin au conflit et d'en expurger toutes les racines.

Pour terminer, j'appelle les membres du Conseil de sécurité à saisir toutes les possibilités qu'offre la diplomatie pour parvenir à un règlement négocié et éviter un embrasement des hostilités. Dans ma culture africaine, lorsque deux congénères d'un même village en viennent aux mains, il revient aux proches, voisins et amis respectifs, d'arbitrer et de s'investir dans l'apaisement. L'expérience a souvent montré que plus tôt les amis et proches s'interposent, plus tôt l'accalmie revient. Et chaque fois que l'entourage s'engage en prenant position pour l'un ou pour l'autre dans l'affrontement, très souvent les hostilités s'enveniment.

Bien entendu, lorsque le calme est rétabli, il est toujours bien plus aisé d'établir les responsabilités de façon holistique, dans la sérénité. C'est à l'aune de cette sagesse bantoue de l'Afrique que je voudrais réitérer à l'ensemble des parties notre appel au cessez-le-feu immédiat et à la désescalade.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance et exprimer ma gratitude au Secrétaire général adjoint Griffiths et à la Directrice générale Russell pour leurs exposés et leurs efforts visant à réduire au minimum les souffrances humaines dans ce conflit tragique.

Le Brésil exprime à nouveau sa vive préoccupation face à la situation humanitaire résultant du conflit en cours en Ukraine. Avant tout, nous exhortons toutes les parties à instaurer un cessez-le-feu et à entamer des négociations.

La situation actuelle ne peut qu'entraîner davantage de souffrances et de pertes, en particulier en Ukraine, mais potentiellement dans toute la région. Tant que les hostilités se poursuivent, nous appelons toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire, y compris lorsqu'elles ont recours aux nouvelles technologies militaires et à des moyens informatiques. Les parties doivent toujours respecter les principes de distinction, de proportionnalité, de précaution et d'humanité.

Le Brésil exhorte les parties à continuer de créer des pauses humanitaires et de créer des couloirs humanitaires. Nous nous faisons néanmoins l'écho des préoccupations du Comité international de la Croix-Rouge concernant la nécessité de respecter les règles du droit international humanitaire, tant pour ceux qui choisissent de partir que pour ceux qui restent. Le respect du droit de la guerre n'est pas facultatif.

Nous insistons sur notre appel à un acheminement sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, en particulier les plus vulnérables. Nous rappelons l'appel, repris par de nombreux États Membres, pour que les pays voisins continuent d'ouvrir leurs frontières aux réfugiés, sans aucune forme de discrimination. Le Brésil réaffirme sa gratitude et sa solidarité envers la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République de Moldova, la Roumanie et les autres pays qui facilitent l'évacuation et l'accueil des réfugiés.

Lorsqu'il devient difficile de faire la distinction entre les combattants et les civils, il y a un risque de voir le nombre de victimes civiles augmenter, en particulier dans les conflits armés qui se déroulent dans des zones urbaines et lorsque des armes explosives sont utilisées dans ces contextes. Dans les pires des cas, les enfants peuvent subir les conséquences les plus graves des conflits armés.

Les enfants en Ukraine doivent être protégés des dangers de la guerre et ne doivent en aucun cas être recrutés, utilisés ou autorisés à participer à des activités militaires ou à prendre directement part aux hostilités. Il faut s'abstenir d'attaquer les infrastructures civiles, en particulier les écoles et les installations médicales, ainsi que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les parties doivent respecter les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant dans leur intégralité. En outre, il faut éviter d'imposer des sanctions économiques de large portée susceptibles d'aggraver les souffrances des populations touchées et des groupes vulnérables.

Les enfants contraints de fuir leur foyer pour survivre sont particulièrement vulnérables. La communauté internationale doit apporter son appui face au nombre croissant d'enfants déplacés en Ukraine et d'enfants réfugiés dans les pays voisins.

Pour notre part, suite à la mise en place rapide d'une politique de visas humanitaires pour les personnes fuyant le conflit, entrée en vigueur le 3 mars, les ambassades du Brésil à Bratislava, Bucarest, Budapest, Prague et Varsovie ont commencé à accorder des visas spéciaux pour les Ukrainiens déplacés et les apatrides, à des fins d'accueil humanitaire.

Il y a quelques jours, l'Assemblée générale a envoyé un message politique en appelant au règlement immédiat du conflit par des moyens pacifiques. C'est un appel fort de la communauté internationale en faveur de la paix.

Maintenant, le Conseil de sécurité doit jouer son rôle en contribuant réellement à une solution pacifique à cette crise. Il est impératif de parvenir à un consensus au sein du Conseil de sécurité sur des messages humanitaires fondamentaux. Nous devons œuvrer collectivement en vue de l'élargissement des couloirs humanitaires et de la fourniture de l'aide, mais aussi ouvrir la voie au dialogue et à la diplomatie, sur la base du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

**M. Kiboino (Kenya) (parle en anglais) :** Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Directrice générale Catherine Russell de leurs exposés et de leur travail. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine à la présente séance.

La détérioration rapide de la situation humanitaire en Ukraine est profondément préoccupante. Le Kenya présente ses condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers dans le conflit au cours de ces derniers jours.

Le Kenya félicite les voisins de l'Ukraine d'avoir ouvert leurs frontières aux réfugiés de multiples nationalités. Nous leur demandons instamment de veiller à ce que la protection recherchée soit offerte sans discrimination aucune, notamment fondée sur la race ou la religion.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de dommages importants occasionnés aux infrastructures et aux biens de caractère civil. Le Kenya appelle l'attention des parties sur la nécessité de se conformer à la résolution 2573 (2021) sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile.

L'Ukraine est un important producteur de produits agricoles qui sont essentiels pour garantir la sécurité alimentaire. Les conséquences humanitaires du conflit se feront sentir bien au-delà de l'Ukraine en raison du choc subi par le système mondial d'approvisionnement alimentaire. En effet, la fermeture des ports ukrainiens à la suite du conflit, sans parler de la destruction des infrastructures, va entraîner une diminution des exportations de céréales et d'engrais. Les fortes hausses de prix qui en résulteront risquent de plonger de nombreux pays dans l'insécurité alimentaire et, par conséquent, dans de possibles troubles politiques.

Outre le fait que la place essentielle qu'occupe l'Ukraine dans le système mondial d'approvisionnement alimentaire sera mise à mal par le conflit, le monde

souffrira également fortement des sanctions unilatérales et régionales imposées à la Fédération de Russie. Nous avons déjà demandé instamment que l'on se penche sur les aspects humanitaire et juridique des répercussions que ces sanctions auront sur le peuple russe. Nous devons maintenant faire également état de notre préoccupation pour les nombreuses personnes qui vont souffrir à travers le monde entier, y compris dans notre pays. Bien que les sanctions visent à répondre à la violation armée inexcusable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Fédération de Russie, elles finiront par nuire non seulement aux innocents en Russie, mais aussi à des millions de personnes dans le monde, en particulier dans les pays du Sud.

À cet égard, j'ai deux questions à poser au Secrétaire général adjoint Griffiths.

Premièrement, pourrait-il rendre publiques ses évaluations des conséquences du conflit armé en Ukraine et des sanctions prises contre la Fédération de Russie sur la situation humanitaire dans d'autres pays, en particulier en matière de sécurité alimentaire ?

Deuxièmement, quelles sont les mesures préventives qui peuvent être prises par l'ONU et le Conseil de sécurité pour faire en sorte que le choc subi par le système mondial d'approvisionnement alimentaire n'entraîne pas de nouvelles crises ?

Je tiens à saluer l'engagement conjoint de l'Ukraine et de la Fédération de Russie à ouvrir des couloirs humanitaires pour permettre le passage en toute sécurité des civils et des fournitures humanitaires. Cependant, au cours du week-end dernier, les ouvertures des couloirs humanitaires ont échoué. Nous espérons que demain, les couloirs humanitaires, en particulier depuis Soumy, seront ouverts à tous les ressortissants étrangers et à tous les civils. Les civils et les ressortissants étrangers ne sont pas parties au conflit et doivent être protégés en toute circonstance. Ils ne sont pas et ne doivent pas devenir une cible. Nous exhortons vivement les deux parties à garantir leur passage en toute sécurité.

Nous félicitons l'ONU et ses organismes partenaires des efforts qu'ils continuent de déployer pour fournir une aide humanitaire. Nous nous félicitons tout particulièrement de la désignation de quatre pôles humanitaires à Lviv, à Vinnytsia, à Ouhjorod et à Tchernivtsi.

En définitive, la seule issue à la crise passe par un cessez-le-feu et par un dialogue visant à protéger la souveraineté de l'Ukraine et à façonner un ordre de sécurité européen stable.

Je conclus mon intervention en réaffirmant que le Kenya reconnaît la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Oppong-Ntiri** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je tiens également à exprimer la gratitude de ma délégation à la Directrice générale de l'UNICEF, M<sup>me</sup> Catherine Russell, qui a mis en évidence les conséquences du conflit sur les enfants en Ukraine. Qu'il me soit également permis de remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, de son rapport de situation actualisé sur la crise humanitaire en Ukraine.

Le Ghana est alarmé par l'ampleur exponentielle que prend la crise humanitaire en Ukraine depuis la première fois que le Conseil de sécurité a examiné la question le 28 février dernier (voir S/PV.8983). Il avait alors été rapporté qu'environ 100 000 personnes étaient déplacées, tandis que quelque 500 000 autres tentaient de fuir les tirs d'artillerie lourde, les missiles et les frappes aériennes dans les villes. Aujourd'hui, à peine une semaine plus tard, près de 1 200 victimes ont été dénombrées depuis le début du conflit ; 1,7 million de personnes ont fui les villes d'Ukraine vers les pays voisins ; et quelque 160 000 personnes ont été déplacées.

Ce qui demeure inchangé, cependant, ce sont nos principes et la responsabilité de garantir la protection de toutes les personnes qui souffrent sous le poids du conflit qui fait rage en Ukraine. Par conséquent, nous devons défendre la légitimité des normes internationales des Conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels, qui imposent aux parties à un conflit le devoir de préserver le caractère sacré de la vie humaine en prenant les précautions nécessaires pour épargner la vie des civils et éviter la destruction des infrastructures civiles en temps de guerre. Tous les États Membres sont tenus de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Le non-respect de cette règle constitue une violation grave dont nous ne pouvons et ne devons pas faire abstraction.

Il est regrettable que l'accord conclu entre les deux parties pour l'ouverture de couloirs humanitaires permettant des évacuations en toute sécurité et le passage de denrées alimentaires et de médicaments n'ait pas tenu. Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour appeler une nouvelle fois à une pause humanitaire afin de permettre l'évacuation des civils, en particulier dans les villes de Marioupol et de Kharkiv, où des opérations militaires intenses sont en cours.

Nous demandons la cessation immédiate des hostilités dans les zones résidentielles et dans les zones peuplées de civils. Par ailleurs, des accords doivent impérativement être conclus afin de permettre des trêves des hostilités qui rendraient possible le passage en toute sécurité et sans entrave des convois humanitaires vers toutes les zones dans lesquelles les civils ont encore besoin d'eau, de nourriture et de soins médicaux.

Le Ghana appuie en outre l'appel lancé par l'ONU en faveur de la mise en place de toute urgence d'un système de notification et d'un numéro d'urgence avec la Fédération de Russie et le Gouvernement ukrainien afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et des produits de première nécessité.

En outre, nous sommes contraints de réaffirmer l'importance absolue pour les parties de s'abstenir de mener leurs hostilités militaires près des installations nucléaires en Ukraine afin d'éviter le risque d'une catastrophe nucléaire. Nous exhortons l'Agence internationale de l'énergie atomique à continuer de surveiller les activités du programme nucléaire ukrainien et à mettre en place des mécanismes de prévention pour éviter tout accident.

Nous sommes conscients de l'environnement complexe dans lequel les organismes humanitaires opèrent et nous les félicitons pour l'engagement dont ils font preuve. Nous remercions également les États Membres et les institutions internationales qui ont contribué au fonds humanitaire nécessaire pour garantir une action humanitaire adéquate.

Nous sommes affligés par les traumatismes et les souffrances que vivent les enfants en Ukraine pendant cette période. Ils sont les générations futures que nous nous sommes engagés à préserver du fléau de la guerre. Nous félicitons l'UNICEF pour sa participation active aux opérations humanitaires et encourageons les organismes humanitaires dans les efforts qu'ils déploient pour remédier aux vulnérabilités qui sont propres aux enfants, ainsi qu'aux femmes, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter les pays voisins de l'Ukraine et les autres pays européens qui ont ouvert leurs frontières pour offrir un refuge aux personnes fuyant le conflit. Nous continuons d'insister auprès d'eux pour que leurs efforts continuent d'être guidés par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.



Pour terminer, je dois une fois de plus me faire l'écho de l'appel lancé à la Fédération de Russie pour qu'elle mette fin à l'agression contre les frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et retire ses forces militaires. Nous sommes résolument convaincus que les options militaires ne permettront pas de répondre aux exigences mutuelles de la Fédération de Russie et de l'Ukraine en matière de sécurité.

Alors que la situation humanitaire en Ukraine s'aggrave, ses retombées économiques se font déjà sentir au niveau mondial. Nous espérons que le Conseil fera front commun pour appuyer les efforts visant à résoudre le conflit par la voie de la diplomatie et du dialogue.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs exposés qui n'incitent guère à l'optimisme sur la situation humanitaire en Ukraine, en particulier leur description des épreuves terrifiantes que traversent de nombreux enfants.

Nous sommes gravement préoccupés par le nombre effarant de victimes civiles en Ukraine. Des enfants ont été tués ou blessés. Des enfants ont perdu leur foyer. Je tiens à souligner que la Russie, et la Russie seule, porte l'entière responsabilité de cette crise humanitaire. L'agression russe contre l'Ukraine doit cesser sur-le-champ. Les troupes doivent être retirées immédiatement.

Les civils, y compris les enfants, et les infrastructures civiles doivent être protégés, conformément au droit international humanitaire. Nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de l'emploi d'armes à sous-munitions par les forces russes en Ukraine. Ces armes sont de nature à frapper sans discrimination. Elles continuent de tuer ou de blesser des enfants longtemps après la fin d'un conflit. Les enfants sont traumatisés alors qu'ils cherchent à se mettre à l'abri des bombardements et des tirs d'artillerie. Ils sont contraints de fuir à travers l'Ukraine et au-delà des frontières, ce qui les expose à des violences sexuelles et fondées sur le genre.

Nous sommes vivement préoccupés par le sort des enfants non accompagnés qui ont été séparés de leur famille. Tout doit être mis en œuvre pour réunir les familles et retrouver les personnes portées disparues. Les organisations humanitaires doivent donner la priorité à la fourniture d'une aide et d'une protection aux enfants touchés par le conflit, y compris en répondant à leurs besoins en matière de santé mentale et en leur apportant un soutien psychosocial.

La guerre menée par la Russie contre les zones urbaines et peuplées et son utilisation d'armes explosives lourdes causent des dommages terribles et durables aux civils et infligent les violences physiques les plus graves aux enfants, les tuant ou les mutilant. En raison des attaques dirigées contre les hôpitaux, les usines de traitement des eaux, les systèmes alimentaires et d'autres infrastructures civiles, les enfants sont privés des services essentiels à leur vie et à leur santé. Les combats qui ont lieu à proximité des centrales nucléaires mettent en péril la santé et la sécurité des enfants d'aujourd'hui et des générations futures en Ukraine et au-delà. Les écoles font l'objet d'attaques, en violation flagrante de la résolution 2601 (2021), sur la protection de l'éducation en période de conflit armé, que le Conseil a adoptée à l'unanimité il y a seulement quelques mois. Nous demandons à la Fédération de Russie de respecter le caractère civil des écoles et des établissements d'enseignement, conformément au droit international humanitaire.

Nous appuyons l'appel lancé aujourd'hui par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour que des mesures concrètes soient prises afin de garantir la protection des civils et l'accès humanitaire. Nous engageons les parties au conflit à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, à savoir permettre et faciliter un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin. L'espace humanitaire doit être restauré et protégé de manière à garantir un accès humanitaire continu et durable. Les civils doivent être protégés en tout temps. Les accords de cessez-le-feu et ce qu'on appelle les couloirs humanitaires permettant l'évacuation des civils peuvent être des mesures pour y parvenir. L'évacuation des civils doit être sûre et librement consentie et se faire vers des destinations de leur choix. Des accords vagues ne permettront pas de répondre aux besoins de la population civile. Les civils qui partent, comme ceux qui restent, doivent être protégés.

Nous félicitons les pays voisins qui maintiennent leurs frontières ouvertes et font preuve de beaucoup de générosité et de solidarité envers les personnes fuyant le conflit. La porte doit rester ouverte aux personnes qui ont besoin de sécurité et de protection, sans discrimination. Nous saluons également les efforts héroïques que déploient toutes les organisations humanitaires, en particulier les organisations locales, pour apporter une aide vitale. Les personnels médical et humanitaire doivent être protégés. Ils ne doivent pas être pris pour cible.

La Norvège condamne l'agression militaire massive menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous appelons de nouveau la Russie à retirer ses troupes immédiatement et à cesser de causer davantage de morts, de souffrances et de destructions. Les 7,5 millions d'enfants ukrainiens voient aujourd'hui les lieux où ils vivent, jouent et apprennent être endommagés et détruits. Leur vie et leur avenir sont en jeu. Cette guerre doit cesser dès maintenant. Le dialogue et la diplomatie sont la seule voie possible.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie tout d'abord le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Directrice générale Russell de leurs exposés.

Nous demeurons préoccupés par la situation en constante évolution en Ukraine et déplorons vivement le nombre croissant de victimes civiles. Nous appelons à la plus grande retenue et à l'intensification des efforts diplomatiques afin de mettre rapidement fin aux combats, d'assurer la protection des civils, de leurs biens et de leurs besoins essentiels et d'empêcher une crise humanitaire de grande ampleur. La Russie et l'Ukraine sont parvenues à un consensus sur l'établissement de couloirs humanitaires grâce à des négociations. Nous espérons que les deux parties surmonteront les difficultés rencontrées dans le processus de mise en œuvre afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de ces couloirs humanitaires.

Le Conseiller d'État et Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, a présenté aujourd'hui une proposition en six points sur la situation humanitaire en Ukraine.

Premièrement, les opérations humanitaires doivent respecter strictement les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité et d'impartialité, conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, et empêcher la politisation des questions humanitaires.

Deuxièmement, il convient d'accorder toute l'attention nécessaire à l'ensemble des personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine, notamment afin d'apporter une aide humanitaire aux principaux pays qui les accueillent et d'aider ces personnes à trouver un refuge convenable.

Troisièmement, il faut assurer la protection effective des civils, en particulier les droits et les intérêts des groupes vulnérables que sont les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Des efforts doivent être déployés pour prévenir des catastrophes humanitaires secondaires, telles que les pénuries alimentaires et la propagation de maladies infectieuses en Ukraine.

Quatrièmement, il faut garantir la sécurité et le bon déroulement des opérations humanitaires, notamment en assurant un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi que la sûreté et la sécurité du personnel médical et des agents humanitaires dont l'activité est d'ordre exclusivement médical et en protégeant les équipements médicaux et les moyens de transport utilisés dans le cadre des opérations humanitaires, ainsi que les infrastructures civiles critiques.

Cinquièmement, il faut assurer la sécurité des ressortissants étrangers en Ukraine, en permettant leur départ sûr, garanti et sans entrave de l'Ukraine et en les aidant à retourner dans leur pays d'origine.

Sixièmement, il faut aider l'ONU à jouer un rôle de coordination dans l'acheminement de l'aide humanitaire en Ukraine et appuyer l'action du Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine.

Durant l'organisation du sauvetage et de l'évacuation des ressortissants chinois, nous avons reçu une aide amicale du Gouvernement ukrainien et des différents secteurs de la société. Des pays comme la Russie, la République de Moldova, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et le Bélarus nous ont également apporté un précieux concours. À cet égard, nous exprimons nos sincères remerciements aux gouvernements et aux populations de ces pays.

La détérioration de la situation en Ukraine dont nous sommes témoins aujourd'hui s'explique par une combinaison de facteurs complexes. Pour régler des problèmes complexes, il faut faire preuve de calme et de raison, plutôt que de jeter de l'huile sur le feu, ce qui ne ferait que provoquer une escalade. Si nous voulons résoudre la crise en Ukraine, il est impératif de se conformer aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, de respecter et de garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, d'adhérer au principe de l'indivisibilité de la sécurité et de prendre en compte les préoccupations légitimes des parties concernées en matière de sécurité. Il est indispensable de privilégier le dialogue et les négociations et de régler le différend par des moyens pacifiques. La Chine appuiera tout effort susceptible de contribuer à l'apaisement de la situation et à la recherche d'un règlement politique. La Chine s'oppose à toute action qui ne serait pas de nature à promouvoir une solution diplomatique mais qui, au contraire, jetterait de l'huile sur le feu et aggraverait la situation.

Nous sommes vivement préoccupés par l'imposition de sanctions unilatérales sans cesse plus dures, qui ne sont pas un moyen efficace de régler durablement le problème. Au contraire, elles sont vouées à avoir des conséquences humanitaires désastreuses et, par contagion, à se traduire par des pertes et dommages pour d'autres pays. Exporter des armements offensifs et des mercenaires en Ukraine est susceptible d'exacerber la situation et de multiplier et d'aggraver les risques.

La Chine continuera de plaider et d'œuvrer en faveur de la paix. Nous encourageons la Russie et l'Ukraine à poursuivre les négociations directes et nous avons bon espoir que ces pourparlers seront constructifs et mèneront à la paix. La Chine a toujours été déterminée à instaurer la paix par la négociation.

Dès le deuxième jour du conflit, le Président Xi Jinping s'est entretenu par téléphone avec le Président Vladimir Poutine et a fait part de son souhait de voir la Russie et l'Ukraine se rencontrer dès que possible pour des pourparlers de paix, ce à quoi le Président Poutine a réagi positivement.

La Chine est également prête à œuvrer aux côtés de la communauté internationale le cas échéant, pour faciliter la médiation nécessaire.

Nous encourageons par ailleurs les États-Unis, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union européenne à mener avec la Russie des discussions sur un pied d'égalité ; à s'attaquer aux causes de l'antagonisme et des problèmes qui se sont accumulés au fil des ans ; à être extrêmement vigilants quant à l'incidence négative que l'expansion constante de l'OTAN vers l'est a eue sur l'environnement sécuritaire de la Russie ; et à s'efforcer de mettre en place un mécanisme de sécurité européen équilibré, efficace et durable, conformément au principe de l'indivisibilité de la sécurité.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Pour commencer, je remercie de leurs exposés M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M<sup>me</sup> Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF.

Ainsi que l'ont noté les orateurs précédents, la situation humanitaire en Ukraine est désormais catastrophique. Aujourd'hui, plus de 40 millions d'Ukrainiens,

dont 7,5 millions d'enfants, sont confrontés à l'insécurité, à des infrastructures endommagées ou détruites et à une grave pénurie de services de base. Comme cela a déjà été mentionné, près de 1,7 million d'Ukrainiens sont soit déplacés, soit réfugiés, tandis que le nombre de personnes tuées ou blessées ne cesse d'augmenter. À la lumière de cette amère réalité, la communauté internationale doit faire tout son possible pour soulager d'urgence les souffrances humanitaires des Ukrainiens, tout en intensifiant ses efforts pour mettre fin aux combats et trouver une solution durable à la crise actuelle.

À cet égard, les Émirats arabes unis soulignent qu'il importe de se concentrer sur les questions ci-après.

Premièrement, nous appelons toutes les parties à respecter les obligations que leur fait le droit international humanitaire. Il s'agit notamment de veiller, avant tout chose, à ce que les civils et les biens de caractère civil, y compris les écoles et les hôpitaux, ne soient pas pris pour cible. Nous notons également que la destruction des infrastructures ukrainiennes a de lourdes incidences sur les conditions humanitaires. L'accès aux services urgemment nécessaires, comme l'eau, les soins de santé et l'offre de produits alimentaires, est de plus en plus difficile.

L'aide humanitaire doit parvenir à ceux qui en ont besoin sans être subordonnée à un quelconque accord de cessez-le-feu. La sûreté du personnel humanitaire doit également être assurée. Nous insistons sur l'impératif de faire cesser les hostilités pour permettre aux civils touchés de quitter les villes exposées à la violence, notamment Marioupol, Kharkiv et Soumy. Nous regrettons vivement l'échec des couloirs humanitaires qui avaient été convenus, même si nous convenons que les couloirs humanitaires sont des solutions temporaires et imparfaites, qui ne sauraient se substituer au respect du droit international humanitaire. Cependant, des couloirs humanitaires dûment établis peuvent constituer une mesure à effet immédiat tandis que nous explorons tous les moyens susceptibles de contribuer à la protection des civils.

Deuxièmement, il est urgent de lancer des initiatives réalistes propres à contribuer à instaurer la confiance entre les parties au conflit et à garantir le respect du droit international humanitaire. Ainsi, les dépouilles mortelles doivent être identifiées et respectées et leur restitution doit être organisée, dans la mesure du possible. La protection de toutes les personnes protégées, notamment les blessés, les malades et les soldats capturés, est une obligation des parties en vertu du droit international humanitaire.

Troisièmement, nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts pour apporter d'urgence une aide humanitaire à l'Ukraine. Il faut notamment contribuer à l'appel éclair humanitaire des Nations Unies pour l'Ukraine et au plan régional d'aide aux réfugiés d'Ukraine, ainsi qu'à d'autres initiatives. À cet égard, nous saluons le rôle que joue le Secrétariat pour appuyer et coordonner l'intervention humanitaire, qui doit viser en priorité les femmes et les enfants. Nous saluons également les efforts déployés par les pays voisins pour accueillir les Ukrainiens qui fuient le pays. Les Émirats arabes unis vont contribuer à hauteur de 5 millions de dollars pour soulager les souffrances des Ukrainiens. En outre, nous avons envoyé aujourd'hui à l'Ukraine 30 tonnes d'aide médicale et de secours divers.

Pour terminer, nous soulignons que, pour trouver une solution radicale à la crise humanitaire et prévenir de nouveaux dégâts et de nouvelles victimes, il faut avant tout faire preuve de retenue et proclamer un cessez-le-feu immédiat dans toute l'Ukraine. Il faut également ouvrir des canaux diplomatiques pour mettre durablement fin au conflit. Nous nous félicitons que la communauté internationale continue de se mobiliser au plus haut niveau auprès des deux parties. Nous sommes convaincus que ces efforts contribueront à un règlement diplomatique propre à maintenir la paix et la sécurité régionales et internationales tout en préservant la dignité de millions de civils et en répondant à leurs besoins.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Douze jours d'une invasion russe totale en Ukraine, y compris depuis le territoire du Bélarus, nous ont menés au bord d'une catastrophe humanitaire qui risque de se mondialiser. Je tiens à remercier tous les pays qui accueillent des réfugiés ukrainiens et qui laissent également d'autres ressortissants étrangers entrer sur leur territoire. Comme nous l'avons déjà entendu, plus de 1,7 million de personnes, pour l'essentiel des femmes et des enfants, ont déjà fui la guerre non provoquée que livre la Russie.

À Sachsenhausen, en Allemagne, au printemps 1942, une unité d'extermination a été construite dans la cour industrielle, avec un four crématoire et une pièce dans laquelle les prisonniers étaient tués d'une balle dans la nuque. Une chambre à gaz a été ajoutée

en 1943. Dans leur cynisme, les SS ont baptisé ce bâtiment Station Z – Z, la lettre dont l'armée russe affuble ses véhicules en partance pour l'Ukraine. Pour certains, ce Z est la première lettre du mot russe signifiant « victoire ». Pour d'autres, c'est la première lettre du mot russe *zapad*, qui signifie « ouest ». Je maintiens pour ma part qu'il s'agit de la première lettre du mot russe *zvyeri*, qui signifie « animaux », ou plutôt « bêtes ».

La Russie continue avec cynisme de mépriser les normes du droit international humanitaire pendant les hostilités. Les troupes russes font barrage aux innombrables tentatives des autorités ukrainiennes d'évacuer les civils par des couloirs humanitaires. Elles bloquent l'accès des organisations internationales chargées de fournir une aide humanitaire dans les endroits les plus touchés.

Plus épouvantable encore, les forces armées russes ouvrent le feu sur des personnes évacuées et des véhicules d'évacuation et bombardent les routes désignées pour les couloirs humanitaires. Par exemple, elles ont bombardé des dépôts de bus d'évacuation près de Marioupol, fait sauter la voie de chemin de fer près d'Irpin, dans la région de Kyïv, pour empêcher l'évacuation par train, et détruit le pont situé sur la route de Volnovakha – qui représentaient les principales voies d'évacuation pour les civils.

Comme l'a déclaré aujourd'hui le Ministère ukrainien des affaires étrangères :

« Aujourd'hui, en violation des accords préalablement conclus, la Fédération de Russie a une fois de plus empêché l'ouverture de couloirs humanitaires pour procéder à l'évacuation de la population civile des villes assiégées et des faubourgs de Kyïv, ainsi que des régions de Kharkiv, Donetsk et Kherson.

Les forces armées russes poursuivent leurs bombardements et leurs tirs de missiles contre Kyïv, Marioupol, Volnovakha, Soumy, Mykolaïv, Kharkiv et d'autres villes et villages. Cela empêche le passage en toute sécurité des convois humanitaires qui transportent des citoyens ukrainiens et étrangers, ainsi que l'acheminement de médicaments et de vivres. »

Aujourd'hui, les audiences dans la requête portée par l'Ukraine contre la Russie pour faits de génocide ont débuté à la Cour internationale de Justice. À titre de mesure immédiate, l'Ukraine a demandé à la Cour internationale de Justice d'indiquer des mesures conservatoires afin de stopper l'effusion de sang.



Nous condamnons le refus de la Russie d'appliquer pleinement la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, intitulée « Agression contre l'Ukraine », et notamment son refus de cesser immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine. En réalité, non contente de ne pas l'appliquer pleinement, la Russie ne l'applique pas du tout. Premièrement, la Russie doit cesser de violer les modalités du cessez-le-feu visant à garantir le passage rapide, sans entrave et en toute sécurité par les couloirs humanitaires. Elle doit cesser de propager de fausses informations et de jouer avec la vie des civils. L'évacuation par les couloirs humanitaires ne sera possible que lorsque le régime de cessez-le-feu sera pleinement respecté. La partie ukrainienne est prête à le faire.

Nous considérons également comme inappropriée toute tentative par Moscou de forcer les civils dans les villes assiégées, qu'il s'agisse de citoyens ukrainiens ou de ressortissants étrangers, à fuir vers les territoires de la Russie ou du Bélarus, compte tenu de la probabilité élevée de provocations, et en particulier du risque que les personnes évacuées soient prises en otage ou utilisées par les forces armées russes comme boucliers humains. Cela paraît particulièrement cynique alors que les frontières de l'Europe sont grandes ouvertes aux réfugiés en provenance d'Ukraine. Je suis entièrement d'accord avec mon ami, l'Ambassadeur Nicolas de Rivière, qui a dit que pousser les Ukrainiens à partir au Bélarus ou en Russie était de l'hypocrisie pure et simple. L'Ukraine exhorte les États Membres à n'épargner aucun effort pour forcer la Russie à respecter le cessez-le-feu afin d'ouvrir des couloirs humanitaires et de prévenir une catastrophe humanitaire à grande échelle.

La vie ne s'arrête jamais. Malheureusement, pendant nous étions réunis ici pour parler de la question qui nous occupe, il y a eu un autre exemple déplorable du mépris par la Russie de ses propres engagements concernant les couloirs humanitaires. Selon les informations communiquées par ma capitale, la Russie a remis en cause les arrangements concernant les couloirs humanitaires pour demain. Je regrette que nous n'ayons pas eu cette information en notre possession lorsque tous mes collègues réunis autour de cette table m'ont appelé pour évoquer cette question. L'accord a été passé puis rompu par les Russes. Alors qu'on était tombé d'accord sur la route de Poltava, y compris avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la partie russe nous a déjà envoyé une lettre dans laquelle elle ne propose que des passages vers la Russie et le Bélarus. Je demande à la partie russe à revenir aux itinéraires

convenus initialement afin de permettre aux citoyens ukrainiens et étrangers de partir pour l'Europe.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de villes et de villages ukrainiens, attaqués et assiégés par l'État agresseur, sont au bord de la catastrophe humanitaire. La population n'a pas accès à l'eau potable, aux vivres, aux médicaments, à l'électricité, au chauffage et à d'autres articles de première nécessité.

Beaucoup des dommages environnementaux causés à l'Ukraine par l'invasion russe seront probablement irréversibles à court et moyen terme. La catastrophe de Tchernobyl de 1986 nous a enseigné que les effets des accidents nucléaires peuvent durer des centaines, voire des milliers d'années. Le dioxyde de carbone émis en conséquence du recours par la Russie à la tactique de la terre brûlée risque de stagner longtemps dans l'atmosphère, aggravant les effets des émissions de gaz à effet de serre sur le climat.

Jusqu'à présent, l'Ukraine a été un des garants de la sécurité alimentaire mondiale. Ce statut est remis en question par la guerre russe contre l'Ukraine. Les répercussions au niveau mondial seront catastrophiques. Pour donner deux exemples, 55 % de l'huile de tournesol exportée dans le monde provient d'Ukraine, et 60 % des produits agricoles ukrainiens sont exportés par des ports maritimes. La fermeture des ports et de la mer par l'armée russe menace la chaîne d'approvisionnement mondiale. Cela signifie qu'en défendant l'Ukraine contre l'agression russe, on protège également le monde de la faim.

Étant donné que les dirigeants russes tentent de dissimuler leurs pertes réelles et refusent obstinément tout dialogue concernant le rapatriement des corps de leurs soldats, l'Ukraine est exposée à la menace supplémentaire d'une crise sanitaire. Nous parlons de dizaines de milliers de corps qui se décomposent dans les champs ukrainiens, les corps de soldats russes. À cet égard, nous appelons le CICR à créer une base de données sur les occupants tombés et les prisonniers de guerre par l'intermédiaire de l'Agence centrale de recherches du CICR, et à fournir une aide au rapatriement en Russie des dépouilles des occupants tombés.

Selon le Ministère de l'éducation, plus de 211 écoles ukrainiennes ont été endommagées ou détruites par les forces militaires russes depuis le début de l'invasion. Des milliers d'enfants ukrainiens ont été privés de leur droit à l'éducation.

Selon le Ministère ukrainien de la santé, à la date du 6 mars, 34 hôpitaux avaient été détruits. L'Organisation mondiale de la Santé indique que six médecins ukrainiens ont été tués et 11 blessés par les bombardements russes. Sous la menace des bombes et des obus, les hôpitaux et les maternités transportent leurs patients dans des caves. Le pays commence à manquer de fournitures médicales essentielles. Nous appelons donc toutes les missions humanitaires des Nations Unies à se mobiliser résolument pour répondre sans attendre à cette crise humanitaire de plus en plus grave.

Hier, les occupants ont complètement détruit l'aéroport de la ville de Vinnytsia. On se rappellera que le Sous-Secrétaire général et Coordonnateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine, M. Amin Awad, a annoncé que Vinnytsia devait devenir la plaque tournante de toutes les missions humanitaires des Nations Unies.

Les occupants russes tuent des enfants ukrainiens, sciemment et avec cynisme. Au moins 38 enfants ont été tués depuis que la Russie a lancé son agression armée totale contre l'Ukraine ; plus de 70 ont été grièvement blessés. En raison des bombardements incessants visant les infrastructures civiles dans de nombreuses villes, ce nombre est sans doute en train d'augmenter en ce moment même.

L'Ukraine regrette profondément que plus de 2000 citoyens indiens, chinois, turcs, pakistanais et ressortissants d'autres pays fassent les frais de l'agression russe aux côtés des Ukrainiens. Le Gouvernement ukrainien est en contact 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec les missions diplomatiques et les consulats des pays étrangers pour garantir le retour en toute sécurité de leurs citoyens dans leur pays, le plus rapidement possible. Le Ministère ukrainien des affaires étrangères a mis en place un numéro d'urgence pour les citoyens étrangers qui souhaitent quitter l'Ukraine en raison de l'agression armée russe.

Les gardes-frontières ukrainiens, en coopération avec leurs collègues des pays voisins de l'Union européenne et de la République de Moldova, font tout ce qui est en leur pouvoir pour accélérer le passage de tous les réfugiés en provenance de l'Ukraine et n'ont jamais créé d'obstacles susceptibles d'entraver ce processus.

Nous tenons à réaffirmer que la seule cause profonde de la crise humanitaire massive en cours en Ukraine, y compris la situation à la frontière occidentale de l'Ukraine, est l'agression armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. La Russie porte l'entière

responsabilité pour les personnes innocentes qui ont été tuées et blessées, pour la destruction d'infrastructures civiles et pour les obstacles au départ en toute sécurité des Ukrainiens et des citoyens étrangers.

Le Gouvernement ukrainien travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour mettre en place des mécanismes permettant d'assurer un approvisionnement fiable en denrées alimentaires, médicaments et produits de première nécessité dans tout le pays. Le 2 mars, le Président Zelenskyy a créé un bureau de coordination des questions humanitaires et sociales. L'Ukraine a reçu plus de 3 500 tonnes d'aide humanitaire, et nous tenons à remercier tous nos partenaires pour cette manifestation de soutien.

Malgré les attaques ennemies, tous les systèmes garantissant le bon fonctionnement de l'État sont intacts. La stabilité des activités du Gouvernement ukrainien ne fait aucun doute. Malgré la guerre, le Ministère de la politique sociale et le Fonds de pension ont versé toutes les pensions à près de 13 millions de citoyens ukrainiens retraités. Le Gouvernement a mis en place un programme d'assistance pour tous les Ukrainiens qui ont perdu leur emploi à cause de la guerre. Les entreprises privées et les employés qui ont perdu leur emploi à cause de la guerre recevront une aide financière en mars.

La société Ukrainian Railways a commencé à effectuer le transport des denrées alimentaires, du carburant, des médicaments, de l'électricité et d'autres biens et services importants pour la population. Cette société sera en contact étroit avec les administrations militaires pour répondre aux besoins les plus pressants de la population et de l'État.

Les Ukrainiens sont sensibles aux mots de soutien qui leur ont été adressés. Dans le même temps, ils ont besoin de mesures concrètes pour sauver leur vie, leur santé et leurs biens. Il est également déjà clair pour tout le monde que la situation n'est pas seulement fragile en Ukraine, mais également en Europe et dans le monde entier. Nous attendons du Conseil qu'il réagisse avec détermination face à la pire crise humanitaire que nous ayons connue en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Avant de conclure, après la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question (S/PV.8986), un de mes collègues a dit : « Vous savez, cela ressemble à une thérapie de groupe. Nous sommes tous réunis ici pour essayer de ramener un membre à la raison ». Et en effet, lorsque j'écoute le représentant de ce pays, je

pense que le Département de la santé de la ville de New York porte bien son nom de « Département de la santé et de l'hygiène mentale », parce qu'il est très difficile de tenir le coup après ces séances, au cours desquelles nous écoutons les mensonges persistants, les divagations et le délire de ce pays en question.

Je pense que ce ne sont pas seulement les diplomates russes à New York qui ont besoin de soins de santé mentale, mais aussi ceux qui ont posté aujourd'hui ce tweet :

« Le Ministre des affaires étrangères Lavrov : 'Le but de l'opération militaire spéciale de la Russie est d'arrêter toute guerre qui pourrait avoir lieu sur le territoire ukrainien ou qui pourrait être lancée depuis ce territoire'. (Ambassade de Russie à Londres. Retweeté par le Ministère russe des affaires étrangères.) »

Je rappelle aux diplomates russes qu'à Londres, s'ils ont besoin de soins de santé mentale, ils peuvent composer le numéro d'urgence 111 du National Health Service.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je n'ai pas pris la parole à nouveau pour engager une controverse avec l'Ambassadeur de l'Ukraine. J'ai une autre tâche, et j'y reviendrai.

Toutefois, je ne peux m'empêcher de dire quelques mots au sujet de certaines observations qui ont été faites par le Représentant permanent de l'Ukraine. Il a interprété la lettre « Z » qui figure sur les équipements militaires russes actuellement déployés en Ukraine comme étant la première lettre du mot russe « *zvyeri* », qui signifie « bêtes ». Mais nous avons notre propre opinion quant à la véritable identité des bêtes. Je pense notamment aux membres des forces armées ukrainiennes et des bataillons nationalistes qui répriment la population civile du Donbass depuis huit ans et continuent de le faire à ce jour. À l'heure où nous parlons, Lougansk est en train d'être bombardée et les réservoirs de pétrole sont en feu. Il en va de même à Donetsk. Cela n'a pas cessé.

Nous avons été accusés de perturber les évacuations via les couloirs humanitaires, mais c'est le contraire qui est vrai. C'est la partie ukrainienne qui

a rejeté notre proposition de cessez-le-feu et d'évacuation des personnes par un couloir de paix. Comme nous l'avons déjà dit, les bataillons nationalistes, dans les villes, retiennent les populations comme boucliers humains, en déployant des équipements dans les quartiers résidentiels.

Je viens de recevoir une vidéo publiée sur l'application Telegram. Elle montre des nationalistes du bataillon Azov en train de tirer sur des civils alors qu'ils essayaient d'évacuer Marioupol vers Novoazovsk par un couloir humanitaire, sur l'autoroute M23. Cette vidéo est disponible sur Internet.

J'ai demandé la parole pour informer le Conseil que j'ai reçu une déclaration urgente du quartier général de coordination des interventions humanitaires en Ukraine, datée du 7 mars. Je ne vais pas la lire en entier. Nous allons distribuer cette déclaration aux membres du Conseil sous peu. Elle indique que la partie russe propose un cessez-le-feu demain, le 8 mars, à 10 heures, heure de Moscou, afin d'ouvrir un couloir humanitaire pour l'évacuation des civils de Kiev, Tchernihov, Soumy, Kharkov et Marioupol. Mon collègue ukrainien a déclaré que l'Ukraine était prête à œuvrer dans ce sens. Nous verrons quelle réponse les autorités ukrainiennes vont donner à notre proposition.

Je tiens à dire que cette proposition ne stipule pas que tous les citoyens ukrainiens évacués doivent se rendre nécessairement sur le territoire de la Russie. La proposition envisage également des évacuations vers des villes ukrainiennes situées à l'ouest de Kiev. Cela dépendra du choix des personnes évacuées.

Je ne vais pas réagir à la dernière déclaration du représentant ukrainien. Je ne comprends pas très bien comment il peut connaître aussi bien les adresses des établissements psychiatriques de New York. J'aimerais en savoir plus sur ce sujet.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

*La séance est levée à 17 h 30.*